

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°224 – Avril/mai 2020



Notre CPAS

Accueil et suivi de qualité

**Coronavirus : des questions sur les mesures locales ?
Appelez le 010 / 43 61 61**

Ristournes eau – électricité dans le prochain Bulletin

**Encart
enseignement**



Commercial
Vehicles



ETS **HERMAND
OTTIGNIES**
GROUPE PERCY MOTORS
WWW.HERMAND.BE 010/41.34.32

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

*Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!*



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



WIDEX
High definition hearing

SIEMENS

UCLouvain

Plus moyen d'entrer
dans la cave! Qui peut
m'aider à la ranger?



Qui peut aller
rechercher Sacha à
l'école ce jeudi?

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'UCL
peut vous aider!



Service
d'aide aux
étudiants

Des milliers de talents prêts à
répondre à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs

Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable:
Abdel Ben El Mostapha

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

Réalisation:
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont – 0479 616 192

La Ville sur internet: www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France),
Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte
d'Ivoire) et Leuven (Belgique).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire la
demande au service Information.

Pour le bulletin de juin 2020, dépôt des
articles avant le 4 mai et des insertions
publicitaires avant le 10 mai.

Nous avons choisi un papier PEFC,
issu de sources responsables.

Couverture

L'aide familiale du CPAS Consolète
Hakizimana emmène l'Ottintoise
Nicole Isabey à la pharmacie.

Madame, Monsieur,

C'est un honneur d'ouvrir ce numéro du Bulletin communal, après avoir pris mes fonctions de présidente du CPAS il y a un peu plus d'un an.

Malheureusement, nous le bouclons en pleine crise du coronavirus. Consultez le site www.olln.be pour être informé des mesures mises en place dans notre ville.

Le dossier consacré au CPAS vous permettra d'en découvrir plusieurs facettes. Les services sont nombreux, nous n'avons pas pu les détailler tous. Sachez que la porte du CPAS est ouverte à toute personne dans le besoin. Notre personnel travaille de manière professionnelle, efficace, en toute discrétion et avec beaucoup d'humanité. Je tiens à l'en remercier vivement.

Voici quelques chiffres pour l'année 2019: 123 personnes travaillent au CPAS (aides familiales, puéricultrices, assistantes sociales, administratifs...), 251 enfants ont rejoint nos milieux d'accueil, 18.564 heures ont été prestées par nos aides familiales et 3.104 heures par nos titres services, 21.328 repas ont été livrés à domicile et à la Résidence du Moulin, 989 personnes ont bénéficié d'un revenu d'intégration sociale, 311 personnes ont été suivies au service insertion (dont 98 sont sous contrat article 60), 477 demandes ont été traitées par le service logement, 28 places sont conventionnées avec FEDASIL pour l'accueil de personnes en demande d'asile.

Cette année, nous avons aussi écrit notre première Déclaration de politique sociale et lancé notre premier Programme Stratégique Transversal (PST), en voici les grands axes :

- Être un CPAS qui garantisse à chaque citoyen un accueil et un suivi de qualité (que ce soit pour l'insertion et la réinsertion socioprofessionnelle, la problématique de la personne âgée, la petite enfance);
- Être un CPAS connu et reconnu (en développant notamment l'information et les réseaux) ;
- Être un CPAS transparent et rigoureux dans sa gestion (par exemple, en analysant le coût des services, en entreprenant une réflexion visant le zéro déchet) ;
- Être un CPAS qui favorise la culture d'entreprise ;
- Être un CPAS qui gère les ressources humaines de manière optimale, structurée et transparente.

Vous trouverez ces deux documents de travail sur le site de la Ville (www.olln.be/services/communaux/CPAS).

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marie-Pierre Lambert-Lewalle
Présidente du CPAS



• CPAS	5	• Sport	32
• Social	14	• Culture	36
• Nouvelles de la Ville	17	• Loisirs	38
• Environnement	29	• Tribune libre	41

Le Spécialiste de la Batterie **N°1 en Wallonie**



STARBAT

Grand Route 40 - 1435 CORBAIS
Tél. 010 65 95 22
0800 99 106

Nouveau gérant

8 magasins en Wallonie et à Bruxelles
www.starbat.be

-10%

MONTAGE GRATUIT
sur présentation de ce bon

EXIDE OPTIMA VARTA Trojan. genius STARBAT BATTERIES

8 magasins en Wallonie et à Bruxelles

Tom & Co Court-St-Etienne

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30



Beauty
Salon de toilettage et de soins Tom&Co

Toilettage sur rendez-vous au 0479 / 46 17 53

Livraison à domicile · Lecteur de puce · Test qualité eau · Coupe Griffes · Gravure médaille · Tom&Care

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
Tel: 010/61 37 01 - www.tomandco.be

Facebook · Tom&Co Court-Saint-Etienne

BAR À TAKOYAKI JAPONAIS

PLACE DES WALLONS 24 A
1348 OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

0495/14.94.85
[HTTPS://ITADAKIMAX.COM/FR/](https://itadakimax.com/fr/)
@ITADAKIMAXLLN



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be

LA BIOSPHERE

LA BIOSPHERE AU-DELÀ DU BIO

**100% BIO
100% RESPECT
100% ENGAGÉ**

La Biosphère, fidèle à ses valeurs écologiques, vous propose de l'eau en vrac.

Ouvert 7 jours sur 7

Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41

www.labiosphere.be



DE L'EAU EN VRAC ? OUI...

Une eau **pure** grâce à la filtration par **osmose inverse** de haute qualité.

Une eau **reminéralisée** qui contient tout ce dont votre corps a besoin: calcium, magnésium, sodium, potassium.

Une eau **revitalisée**, plus digeste, qui améliore la capacité du corps à éliminer les toxines et apporte une plus grande vitalité.

Une eau **dynamisée** qui va donner la vitalité dont a besoin l'organisme.

Nous proposons des **bidons réutilisables** à prix coûtant (7 et 10L avec robinet) mais n'hésitez pas à venir avec vos récipients !



CPAS

« J'aide ceux qui ont besoin de mes forces »

Les aides familiales du CPAS sont des atouts pour le maintien des personnes âgées à domicile. Elles aident aussi des personnes jeunes, en situation de handicap ou qui traversent un moment difficile, suite à un accident de la vie (fracture, dépression...). Leur professionnalisme soulage de nombreuses familles, rassurées de savoir leurs proches en de bonnes mains.

Quand on n'a plus l'usage que d'un bras, ouvrir un pot de confiture ou de moutarde peut s'avérer très compliqué!

« J'ai pris l'habitude de coincer les pots entre mes cuisses. Mais je n'arrive pas toujours à mes fins. »

Nicole Isabey a été victime d'un AVC il y aura bientôt 5 ans, qui a considérablement réduit sa mobilité. Contrainte de se déplacer désormais en voiturette, elle a dû quitter son appartement de Louvain-la-Neuve pour un logement plus adapté à Ottignies.

« Une assistante sociale de la clinique est venue examiner mon appartement. Non seulement je ne pouvais pas rester à Louvain-la-Neuve, mais je devais aussi me faire aider. »

Mme Isabey connaissait déjà le service des aides familiales du CPAS pour y avoir recouru lors d'une fracture au pied, quelques années auparavant.

« Après l'enquête sociale (NDLR : qui détermine le coût du service, en fonction des revenus du bénéficiaire), Consolate est arrivée. Aujourd'hui je ne pourrais plus m'en passer! »

Membre de la famille

Consolate Hakizimana est l'une des 21 aides familiales de notre CPAS, à temps plein, depuis octobre 2004.



L'aide familiale Consolate Hakizimana se rend deux fois par semaine chez Nicole Isabey.

Habitante du Bauloy, se déplaçant uniquement en bus, elle visite 17 ou 18 familles chaque semaine à Ottignies (elle passe 3 ou 4 heures chez chacune).

« Ce sont surtout des personnes âgées. Mais il m'est arrivé d'aider une maman tout juste divorcée, qui ne s'en sortait pas avec ses quatre enfants. Mes collègues de Louvain-la-Neuve se rendent aussi chez des personnes en situation de handicap, au service d'aide à la vie journalière « AVJ » notamment. »

Consolate a suivi une formation d'auxiliaire polyvalente à l'Institut provincial de Nivelles, et 575 heures de stage à domicile et en maison de repos (au Colvert, à Mousty), avant d'obtenir son diplôme d'aide familiale/aide-soignante. C'était son rêve depuis toujours.

« J'aime être en contact avec des personnes âgées, être à l'écoute, aider ceux qui ont besoin de mes forces. »

Elle sourit quand Nicole Isabey l'appelle son rayon de soleil.

« On entre dans une famille et si on a la chance d'être acceptée, on devient comme un membre de celle-ci. Les enfants sont rassurés par notre présence régulière auprès de leur parent. Si on remarque que quelque chose ne va pas, ils savent qu'on le leur signalera : si la chaudière est en panne, si on juge qu'une visite chez le médecin s'impose ou qu'un prestataire de soins est requis. »

Des liens d'amitié se créent, très forts. Ainsi les aides familiales n'abandonnent pas les bénéficiaires »



quand ceux-ci doivent être hospitalisés, entrer en maison de repos ou suivre une revalidation. Elles leur rendent visite (en dehors de leur temps de travail).

« Nous faisons tout pour le maintien de la personne à domicile. Mais parfois ce n'est plus possible: en cas de chutes à répétition, par exemple. Nous nous réunissons deux fois par mois avec les assistantes sociales, pour évaluer les besoins des bénéficiaires. Les contacts sont fréquents avec les familles. »

Au marché le vendredi

Consolate se rend deux fois par semaine chez Nicole Isabey. Elle l'emmène à La Poste, à la banque, à la pharmacie... Faire les courses (au marché, le vendredi), qu'elle range ensuite dans les armoires et le frigo. Il faut veiller à ce que les produits du quotidien soient accessibles facilement.

Elle ouvre les pots de confiture et de moutarde, met de l'ordre, s'assure que tout est propre et que rien n'est dans le chemin de la voiturette.

« Madame Isabey fait encore beaucoup de choses par elle-même: elle cuisine, mais j'épluche certains légumes ; elle referme son lit, mais je change les draps. »

L'AVC n'a heureusement pas ôté son humour à la bénéficiaire. « Je suis à moitié sourde, à moitié aveugle, à moitié muette », se plaint-elle. « Et on se dispute tous les jours, avec Consolate. »

« Ce n'est pas vrai ! », s'amuse l'aide familiale.

Quand la météo le permet, Madame et son aide familiale s'en vont en promenade (« les bordures de plusieurs trottoirs d'Ottignies ont été abaissées, quel soulagement ! »). Respirer la nature leur fait du bien.

« Chez certains bénéficiaires, nous n'allons que pour cela: tenir compagnie, bavarder. Chez d'autres, nous devons faire les toilettes, couper les ongles (jamais quand ils sont diabétiques), faire des petits travaux de couture ou le repassage, cuisiner, conduire ou aller rechercher

les enfants à l'école. Le nettoyage est assuré par notre équipe des titres-services (NDLR: madame Isabey en bénéficie aussi, une fois par semaine, et s'en dit enchantée), mais il arrive qu'on passe un coup de torchon si c'est nécessaire. »

Le CPAS garantit une aide en toute confiance pour les opérations de paiement (virements, démarches à la banque ou au distributeur de billets).

« On évite d'aller faire les courses nous-même avec la carte de la personne. Nous y allons ensemble. Pour les paiements et les retraits, nous demandons toujours un reçu. Si la personne ne peut pas sortir, ou qu'elle n'a pas toute sa tête, la famille donne éventuellement son accord pour l'usage de la carte, mais à des conditions très strictes. »

Quand elle lui tend sa carte, Nicole Isabey recommande toujours à Consolate de ne pas en profiter pour s'offrir des croisières aux Caraïbes: que ferait-elle sans son rayon de soleil ?! ■

SOS conducteurs volontaires

Le CPAS va relancer sa « Centrale des moins mobiles », en partenariat avec l'ASBL Taxistop.

Pour ce faire, il recherche des conducteurs volontaires disposés à effectuer des transports pour nos habitants en perte d'autonomie.

Il s'agira principalement d'assurer le transport de personnes malades ou handicapées devant se rendre à des consultations médicales ou devant subir des traitements particuliers: dialyse, chimiothérapie, physiothérapie...

Ce service encadré par le CPAS

a existé jusqu'à la fin 2018 mais a dû être interrompu pour une question d'assurance. Désormais, les conducteurs volontaires seront couverts par l'assurance de Taxistop. Les frais kilométriques, eux, seront pris en charge par les utilisateurs du service.

Vous avez un peu de disponibilité, une voiture, et souhaitez faire partie de cette équipe de volontaires encadrée par le CPAS: faites-vous connaître au 010 / 43 65 70 ou taxirepas@cpas.olln.be

Vous recherchez une solution de mobilité? En attendant la remise en route de la Centrale des

moins mobiles, n'hésitez pas à contacter la plateforme CAP BW: 0800 / 17 420, info@capbw.be, <http://capbw.be> ■

Le Kangoo roule toujours!

Le service « taxi social » du CPAS a été suspendu en mars 2017, mais le véhicule qui assurait les courses – un Renault Kangoo de la société Visiocom, décoré de nombreuses publicités (c'est la pub qui en avait financé l'achat) – n'est pas resté au garage pour autant! Il rend de nombreux services aux travailleurs sociaux et aux ouvriers du CPAS. Ainsi il est utilisé pour la livraison des repas aux domiciles des bénéficiaires, trois jours par semaine.

Quand les factures s'accumulent

Vous n'arrivez plus à faire face à vos charges quotidiennes ? Le service de Médiation de dettes du CPAS peut vous aider à établir un plan de remboursement de vos créanciers. Pour éviter de tomber dans l'engrenage du surendettement.

Souvent, c'est suite à un accident de parcours : la perte d'un emploi, un divorce, une maladie... Plus rarement, c'est en raison d'un manque de discernement dans la gestion quotidienne : une façon de vivre au-dessus de ses moyens, l'incapacité de résister aux tentations couplée aux facilités de paiement à crédit. Parfois encore, c'est à cause d'une dépendance (aux jeux d'argent ou autre). Les conséquences peuvent être dramatiques.

Il ne faut pas attendre que les dettes s'accumulent pour oser pousser la porte du service de Médiation de dettes du CPAS. Cela n'engage à rien, le service est gratuit.

« Parfois les personnes viennent nous trouver à la veille de la vente de leur maison, après un ou plusieurs jugements. A ce moment, c'est trop tard, la procédure est en route », regrette Laure Villeret, médiatrice de dettes. « Il faut réagir dès l'instant où on se rend compte qu'on n'arrive plus à payer ses factures de manière récurrente. Quand on se met à emprunter pour pouvoir rembourser une facture de clinique ou de téléphonie. Faire l'autruche, enfouir sa tête dans le sable et ignorer les factures, n'arrange rien. »

Tout le monde peut connaître une difficulté à un moment de sa vie. Sur les 130 dossiers ouverts par le service, pas de profil type. Il y a des jeunes et des moins jeunes (une majorité de 36 à 55 ans), des travailleurs et des chômeurs, des personnes seules et d'autres en couple, avec ou sans enfants, Belges ou étrangers... « Une majorité d'allocataires sociaux, des indépendants qui font faillite, un peu plus d'hommes que de femmes.

Cela ne veut pas nécessairement dire que les hommes sont plus endettés, mais peut-être qu'ils poussent la porte du CPAS un peu plus facilement. »

Règlement à l'amiable

La majorité des dossiers sont des médiations « à l'amiable ». Le bénéficiaire est soit déjà suivi au CPAS (dans ce cas, il rencontre les médiatrices de dettes à la demande de son assistant(e) social(e)), soit n'émerge aucunement au CPAS et sollicite spontanément un rendez-vous.

« Ce premier contact n'aboutit pas toujours à l'ouverture d'un dossier. Quelques conseils suffisent parfois à régulariser la situation. Nous orientons éventuellement la personne vers d'autres intervenants plus aptes à répondre à ses besoins. En cas de problème plus grave, nous soumettons la demande de médiation au Comité spécial du service social du CPAS. Après un premier accord, une convention est signée, qui balise la collaboration qui va s'établir entre la personne et le service de médiation de dettes. La convention est validée par le Comité spécial du service social. La première tâche est de réaliser une grille budgétaire annuelle la plus proche possible de la réalité de vie de la personne. Tous les postes y sont repris : loyer, charges énergétiques, alimentation, assurances, frais de déplacement, abonnements, animaux de compagnie, tabac... Nous les étudions ensemble, pour voir s'il est possible de les réduire et si oui, de dégager un « disponible ». C'est celui-ci qui permettra à la personne de payer ses créanciers. Cela se fait toujours sur base volontaire. »

Les médiatrices établissent un plan de remboursement (qui s'étale

souvent sur plusieurs années) avec le demandeur, et le soumettent aux créanciers. Après quoi, c'est au demandeur de s'y tenir.

« Nous ne gérons pas ses comptes. C'est lui qui fait les versements, en fonction de ce qui a été décidé. Nous demandons à recevoir les extraits, pour nous assurer que la procédure est correctement suivie. Si ce n'est pas le cas, ou que la situation change (un chômeur qui retrouve un travail, par exemple), il faut revoir le plan de remboursement. Parfois la personne nous prévient qu'elle ne pourra pas faire les versements prévus suite à une difficulté temporaire. Nous en informons les créanciers pour qu'ils se montrent patients. Ils sont généralement moins agressifs quand ils savent que la personne est guidée par un médiateur. »

Règlement collectif

Dans certaines situations, la médiation à l'amiable n'est pas possible. Le médiateur propose à la personne d'introduire une requête en règlement collectif de dettes, lequel est contraignant mais assure une protection à la personne, par exemple l'annulation des intérêts sur la dette.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CPAS peut être désigné par le tribunal pour faire office de médiateur de dettes judiciaire. Dans la pratique, le CPAS est rarement désigné. C'est généralement un avocat qui fait office de médiateur et accompagne la personne pendant toute la durée de la procédure. Il retient une partie des revenus pour payer les créanciers et, au début du mois, verse à la personne ce qui lui faut pour vivre et payer ses charges.

« Le rôle des médiateurs est de veiller au respect du plan »



d'apurement validé par le juge et de soutenir la personne afin qu'elle puisse gérer son budget sans créer d'autres dettes», explique Laure Villeret. « Nous recommandons un règlement collectif de dettes quand l'endettement est supérieur à 5000€. »

Le service de médiation de dettes est ouvert à tout le monde. Les médiatrices ne sont pas là pour juger les gens.

« Beaucoup sont volontaires, ils veulent payer leurs dettes mais l'engrenage les en empêche. En passant par une médiation, la pression s'arrête. On peut décrocher le téléphone sans craindre d'entendre un créancier à l'autre bout du fil. » ■

Acheter malin, gérer son budget

Le GAPS (Groupe d'Appui de Prévention du Surendettement) du CPAS a pour objectif de donner un maximum d'informations aux particuliers pour qu'ils soient des consommateurs avertis. Il peut aussi permettre d'éviter l'apparition d'une situation de surendettement ou en limiter les effets.

Le GAPS s'adresse à tous les habitants de notre ville intéressés par la question du budget et de la consommation. Le public n'est donc pas restreint aux bénéficiaires du CPAS et/ou du service de Médiation de dettes.

Voici les dates et thèmes des réunions, de 9h30 à 12h à Ottignies (avenue du Douaire, 20): **5 mai** (Mon logement - Mon portefeuille), **26 mai** (Mon bien-être - Mon portefeuille), **2 juin** (Bien se nourrir sans se ruiner), **16 juin** (Atelier cuisine).

Il est possible de s'inscrire à l'ensemble du module ou à certaines animations seulement.

C'est gratuit!



Service de Médiation de dettes, lundi et vendredi à Ottignies, du mardi au jeudi à Louvain-la-Neuve. Sur rendez-vous. 010 / 43 65 11/12, mediationdedettes@cpas.olln.be

Tuteur énergie et eau

Vos factures d'énergie explosent, pourquoi? Vos consommations de gaz/électricité/mazout sont trop élevées, comment les gérer mieux? Le tuteur énergie du CPAS peut vous aider à répondre à ces questions.

Le tuteur énergie du CPAS Nicolas Goethals vous aide à adopter des gestes économeurs d'énergie et peut mettre en évidence les faiblesses de votre logement, dans cette matière.

Il se rend chez vous afin de réaliser un bilan énergétique global de votre habitation. Il examine vos équipements électroménagers/ de chauffage et parle avec vous de vos habitudes de consommation. Il propose des trucs et astuces permettant de réduire les dépenses énergétiques en adoptant de nouveaux comportements. Il évoque des investissements prioritaires pour améliorer la performance énergétique du bâtiment et ainsi générer des économies d'argent.

En 2019, le tuteur énergie a réalisé une centaine d'analyses, à la demande du Service social général du CPAS ou de particuliers soucieux de réduire leurs consommations. Il a effectué une trentaine de visites

à domicile, transmis un peu plus de 200 conseils par téléphone ou courriel, établi près de 500 contacts avec les fournisseurs d'énergie et le distributeur d'eau au sujet de factures, relevés de compteurs... ainsi qu'une centaine de contacts avec le médiateur fédéral pour l'énergie, des avocats, des techniciens professionnels...

Si ce service (gratuit) s'adresse en priorité aux personnes précarisées, tout citoyen désireux de réduire sa consommation d'énergie peut solliciter des conseils.

Accompagnement « PAPE »

Le CPAS bénéficie de subsides wallons pour lancer un Plan d'Action Préventive en matière d'Énergie (PAPE) en 2020-2021. L'objectif de ce Plan est d'accompagner (gratuitement) les ménages en difficulté dans l'amélioration de leur gestion énergétique en vue de mieux maîtriser leur consommation et réduire leur facture d'énergie.

Les bénéficiaires seront accompagnés pendant deux ans (les rendez-vous seront fixés suivant les disponibilités de chacun). La procédure commencera par un audit énergétique du logement. Des moyens seront mis à disposition pour résoudre les problèmes qui entraînent la surconsommation d'énergie. Si les bénéficiaires sont locataires, le tuteur énergie pourra contacter leurs propriétaires pour négocier des améliorations, leur faire connaître les primes auxquelles ils peuvent recourir...

Une analyse sera refaite après deux ans, pour s'assurer que l'accompagnement (les conseils, les travaux...) a permis de réduire la facture énergétique.



010 / 43 65 11
logement-energie@cpas.olln.be

Quand les mamies racontent

C'est un événement, tous les mois, dans trois des milieux d'accueil pour petits gérés par le CPAS : les mamies conteuses d'Ottignies arrivent avec une valise pleine de livres ! Les animations sont préparées à la Résidence du Moulin.

Ce qu'on aimerait avoir encore trois ans, pour pouvoir écouter les belles histoires racontées par les mamies conteuses d'Ottignies !

Le 25 février, elles étaient huit - autour de Véronique Pleuger, animatrice dans nos bibliothèques publiques, et de Bénédicte Gabriel, animatrice à la Résidence du Moulin - pour préparer les séances de contes qu'elles donneront les prochaines semaines, dans trois des milieux d'accueil pour petits gérés par le CPAS : La Pyramide, Les Poussins du Coin et Les Colibris.



Choisir les livres qu'elles liront aux petits, c'est déjà le bonheur !

« Les mamies conteuses existent depuis septembre 2016 », rappelle Bénédicte Gabriel. « Quatre d'entre elles sont des habitantes de la Résidence du Moulin, les six autres sont des aînées d'Ottignies qui participent aux réunions de préparation à la Résidence avant de se rendre dans nos crèches, par trois, une fois par mois. »

Solange, Colette et Josiane iront aux Colibris ! Elles ont prévu de raconter des histoires de chien, d'ours et de bébé, pour captiver les petites oreilles.

« Elles font leur choix parmi une

sélection de livres que je leur apporte », explique Véronique Pleuger. « Elles lisent les livres à haute voix, devant les autres. Je les conseille sur certaines intonations, la façon de tenir le livre pour ne pas avoir de difficulté à tourner les pages, les gestes qu'elles peuvent éventuellement faire pendant qu'elles racontent... »

Les mamies conteuses préparent aussi des comptines, en rapport avec les histoires, pour faire chanter les petits entre les lectures. Il y a aussi une formulette, prononcée avant chaque séance : « Un, deux,

trois, quatre, cinq, six... nous avons des livres plein la valise ! Je prends ma petite clef, je ferme les petites bouches, je jette la clef, les histoires vont commencer ! »

Après les contes, les enfants profitent des livres qui sont mis à leur disposition. Ils peuvent en tourner les pages eux-mêmes et ainsi se les approprier, ou demander une lecture individuelle aux mamies.

Des échanges intergénérationnels qui font le bonheur de tous les participants. ■

Tous les seniors bienvenus

La plupart des activités proposées à la Résidence du Moulin (rue du Moulin, 23, à Ottignies) sont accessibles à toutes les personnes âgées de notre ville : groupe de parole (le lundi de 14h30 à 16h), gymnastique (le lundi matin (deux séances) et le mardi de 14 à 15h ; 2,50€ la séance), l'atelier artisanal pour préparer le marché de Noël annuel (le mercredi de 14 à 16h30 : tricot, crochet, carte de vœux, couture... se terminant par un goûter !), la « lecture en part'âge » avec la bibliothèque d'Ottignies (le jeudi de 15 à 16h), les rencontres intergénérationnelles...

« Nous voulons que la Résidence soit un lieu de rencontres, ouvert à tous », précise l'animatrice du CPAS Bénédicte Gabriel.

Viva for life 2020

Soucieuses d'aider les enfants en difficulté, les mamies de la Résidence du Moulin ont décidé de créer leur propre défi « Viva for life 2020 » : se faire parrainer pour tricoter un nombre impressionnant d'écharpes pour les enfants de 0 à 6 ans, écharpes qui seront offertes aux associations soutenues par « Viva for life ». L'argent récolté sera intégralement reversé à « Viva for life ».

Pour atteindre cet objectif, des rencontres intergénérationnelles et des « tricot-papote » seront organisés à la Résidence, toute l'année. Un événement clôturera le défi, en novembre.

Tout le monde peut aider les mamies en donnant de la laine, en tricotant ou en parrainant les écharpes.



« C'est excellent! »

Jean-Pierre Halbardier a retrouvé l'appétit grâce aux repas qui lui sont livrés trois fois/semaine, par le CPAS. Reconnaisant, il témoigne.

Vivant seul et souffrant de problèmes de santé, le Néolouvaniste Jean-Pierre Halbardier se nourrissait très mal, et de moins en moins.

« J'achetais des plats tout faits que je laissais traîner dans le frigo. Mes proches ont commencé à s'en apercevoir et s'en inquiéter. Je perdais du poids, j'ai fait des malaises en rue. J'étais sous-alimenté, avec des carences en vitamines. »

Jean-Pierre a pris conscience de la mauvaise pente sur laquelle il s'engageait et décidé de prospecter, pour connaître les diverses possibilités de livraison de repas, à Louvain-la-Neuve. Il s'est renseigné auprès des restaurants – s'il existait, le service était généralement coûteux – avant de téléphoner au CPAS, en décembre 2019. Il y a reçu un excellent accueil.

« Je pensais que le service des repas du CPAS était réservé aux personnes âgées non mobiles, mais ce n'est pas le cas! Tous les habitants peuvent en profiter. Il y a certainement beaucoup de jeunes qui vivent seuls à Louvain-la-Neuve et mangent mal, pour différentes raisons. »

Quelques jours après son appel, il a vu arriver Justine et ses deux premiers repas. Deux jours plus tard, elle revenait lui déposer les deux repas suivants. Et ainsi de suite.

« C'est une livraison personnalisée. Justine est charmante. Elle s'assure que je vais bien, salue ma petite chatte Millie, avant de poursuivre sa tournée. Le service est bien organisé, et souple: on

peut le suspendre quand on part en vacances, décider de se faire livrer plus ou moins souvent... »

Sain et équilibré

Jean-Pierre nous montre le repas prévu pour ce mardi: potage au cresson, crépinette de veau, panais au thym, avec du riz.

« C'est sain, équilibré, complet, bien présenté et excellent! »

Il apprécie le fait que les produits soient locaux et bio si possible, et de saison. Le fait aussi qu'il s'agisse de repas frais: on peut les congeler si nécessaire.

« Les menus sont variés, tout est détaillé sur l'emballage: s'il y a du gluten, du céleri, du lait, des fruits à coque... pour les personnes allergiques. C'est de la cuisine de tous les jours, avec de temps

en temps des plats «terroir» ou plus exotiques. Il m'arrive de commander le plat alternatif: le hachis parmentier au lieu de la salade de pâtes samedi prochain, car je préfère des plats chauds en hiver. »

Le Néolouvaniste a retrouvé le goût de cuisiner pour ses amis mais n'envisage pas de réduire la fréquence de livraison des repas.

« Entrée, plat et dessert pour 9€! (NDLR: le tarif varie entre 4 et 10€ suivant les revenus, lire page 11) Si je devais le faire moi-même, cela ne me coûterait pas moins cher. Au moins je ne gaspille plus, je gagne du temps quand je fais les courses, et mes proches sont rassurés: j'ai repris un peu de poids! » ■



Jean-Pierre Halbardier a retrouvé le goût de manger grâce aux repas livrés par le CPAS.

Manger sain à domicile

Le CPAS livre les repas (à réchauffer) de TCO Service à une centaine de bénéficiaires. Ils sont élaborés à partir de produits frais, locaux et de saison... bio quand c'est possible. Le prix du menu varie de 4 à 10€, suivant les revenus.

En septembre 2019, le service de livraison quotidienne de repas chauds assuré par le CPAS a été remplacé par un service de livraison de repas froids, trois jours par semaine: une petite révolution.

« Nos bénéficiaires ont dû s'y habituer, mais il me revient des aides familiales que la majorité sont satisfaits », constate l'assistante sociale Noémie Jauniaux, temporairement en charge de l'encadrement du service. « Nous expliquons les modalités de réchauffe (à l'aide du four traditionnel ou du four à micro-ondes) à chaque nouvel utilisateur. Les personnes choisissent ainsi l'heure de leur repas. »

C'est la société TCO Service d'Ottignies - déjà fournisseuse des repas pour les écoles communales - qui a été choisie pour concevoir les menus et cuisiner les plats. Elle privilégie les produits frais, locaux et de saison - bio quand c'est possible - en respectant les recommandations du Plan wallon Nutrition et Santé des aînés.

« Le menu est toujours composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert. Les potages et plats varient tous les jours. Un plat alternatif est proposé pour la semaine, si le plat du jour ne plaît pas. »

Rôti de porc, piperade à la basquaise et pommes nature ; filet de colin, sauce au curry, purée aux épinards ; gratin de pâtes aux légumes ; filet de poulet, chou-fleur à la crème, pommes ciboulette... on salive déjà!

« Chaque mois, il y a un menu à thème ou un peu plus exotique: tartiflette, escapade à Bali, spécial Normandie... La variété est très appréciée. »

En cas d'urgence (une sortie de clinique, par exemple), des repas surgelés peuvent dépanner, le temps de lancer l'adhésion au service des repas frais.

Personnes âgées et autres

Le CPAS livre environ 2000 repas tous les mois (un peu plus l'hiver que l'été), à une centaine de bénéficiaires (108 en février dernier). Il s'agit essentiellement de personnes âgées, mais pas uniquement.

« Quand on a un accident de la vie - un bras cassé par exemple - et qu'on vit seul, ne pas devoir confectionner un repas peut être précieux. »

Toute demande d'adhésion au service est précédée d'une enquête sociale, pour déterminer le montant de la facture. Un repas coûte entre 4 et 10€, suivant les revenus mensuels des bénéficiaires: 5€ pour ceux dont les revenus sont de 800 à 1000€, 6€ (entre 1001 et 1100€), 7€ (entre 1101 et 1200€)... 10€ si les revenus sont supérieurs à 2000€.

L'enquête sociale est nécessaire aussi pour définir la fréquence des livraisons, prendre connaissance des régimes spéciaux (sans sel, moulu, pour diabétique...), expliquer les modalités de réchauffe, déterminer ce à quoi les trois aides familiales qui livrent les repas doivent être attentives: aider à ouvrir le récipient qui contient la soupe, relever le courrier...

« Pour les bénéficiaires, cette livraison est éventuellement la seule visite de la journée. Même si elle n'est pas longue, elle permet de s'assurer que tout va bien. »

Service souple

Les bénéficiaires reçoivent les menus pour le mois et cochent les jours pour lesquels ils souhaitent obtenir le repas: une fois par semaine, ou trois, ou toute la semaine, ou seulement le week-end... Les livraisons s'effectuent le lundi (pour les repas du lundi et du mardi), le mercredi (pour les repas du mercredi et du jeudi) et le vendredi (pour les repas du vendredi, du samedi et du dimanche).


« Le service est très souple, peut-être interrompu/arrêté à tout moment, mais tout changement doit être annoncé au plus tard le mercredi de la semaine précédente, avant 11h », précise Noémie Jauniaux. « En cas d'hospitalisation ou de décès, nous comprenons que ce délai ne puisse pas être respecté et ne facturons pas les repas, quand nous sommes prévenus. »

La feuille qui reprend les menus pour le mois invite à faire des suggestions. Si plusieurs bénéficiaires devaient se plaindre de la cuisson des pommes de terre par exemple, le CPAS remonterait l'information auprès du fournisseur, dans un but d'amélioration.

A la Résidence du Moulin

Les repas de TCO Service sont aussi les repas réchauffés à la Résidence du Moulin (au centre d'Ottignies), laquelle ne dispose plus d'un cuisinier.

Les personnes extérieures à la Résidence peuvent en bénéficier au prix de 6,20€ le menu. Il faut s'inscrire au plus tard le mercredi (11h), pour pouvoir bénéficier des repas la semaine suivante: 010 / 43 65 70. Le paiement s'effectue à l'aide de tickets achetés au préalable. La vente des tickets se fait les 1^{er} et 3^e lundi du mois, entre 11 et 12h, à la Résidence (4^e étage). ■

 010 / 43 65 70
taxirepas@cpas.oln.be

Repas du terroir

Les repas du terroir ont un grand succès, à la Résidence du Moulin. Ils ont lieu le 3^e mardi du mois (pas les jours fériés, ni en juillet/août).

Voici les prochaines dates: l'Andalousie (le 19/05), barbecue (le 16/06). Ensuite, les 15/09, 20/10, 17/11 et 15/12. Prix: 6,20€, payable en espèces, le jour du terroir.

Réservations: le 1^{er} vendredi du mois entre 9 et 12h: 010 / 43 65 64.



Don ou legs : un beau geste

Sans héritier direct ? Pensez au legs ou « legs en duo » au profit de... notre CPAS, pourquoi pas ?! Vos héritiers seront soulagés des droits de succession. De votre vivant, vous pouvez aussi effectuer des dons. A partir de 40€, ils sont déductibles fiscalement.

Début janvier, notre CPAS a été averti (par un notaire) qu'une habitante de notre ville lui avait légué - ainsi qu'à deux autres associations - l'ensemble de ses biens. Elle chargeait ses trois légataires universels d'en remettre 40% à quelques personnes mentionnées dans son testament.

Une première, dans la carrière du directeur financier du CPAS Frédéric Baeyens, en poste depuis 2004.

« Faire un legs à l'humanitaire permet de se sentir utile et soulage les héritiers des droits de succession », explique Frédéric Baeyens. « Dans le cadre d'un « legs en duo » comme celui-ci, la personne X (votre filleul, votre nièce, un ami...) reçoit un legs libre de tout droit de succession, pour autant que la personne Y (institutions agréées ou désignées à déduire fiscalement des libéralités, le CPAS par exemple) prenne le paiement des droits de succession de X à sa charge. Comme une institution agréée bénéficie d'un tarif de faveur sur la part qu'elle reçoit, c'est le fisc qui accepte d'être le « perdant » de cette construction. »

Ce sont ainsi quelque 100.000€ qui sont tombés du ciel, au profit des plus démunis. Ils seront éventuellement utilisés pour réduire l'emprunt qui sera nécessaire pour la construction projetée d'une maison de repos et de soins (MRS) comprenant 120 lits (sous réserve de l'acceptation du projet par les pouvoirs subsidiant). Son coût a été évalué à plus de 16.000.000€.

Il est évidemment possible de faire un legs au profit uniquement du CPAS.

Dons du vivant

Pour observer le résultat de votre générosité de votre vivant, vous pouvez aussi effectuer des dons au profit du CPAS. Tout don en espèces d'au-moins 40€ donne lieu à une réduction d'impôts (45% du montant de votre don).

« Nous en avons de temps en temps. En général, ce sont des personnes qui connaissent un bénéficiaire du CPAS et lui apportent cette aide indirecte pour pouvoir bénéficier de la déduction fiscale. L'aide n'est pas dédicacée à une personne en particulier, le CPAS respecte toujours la confidentialité, mais le donateur est assuré du bon usage qui est fait de son don au profit de l'ensemble des bénéficiaires. »

Le directeur financier évoque quelques centaines d'euros chaque année, mais malheureusement aucun don en 2019. Il faut dire que le CPAS n'a jamais fait la publicité de cette démarche. Alors qu'il envisage de construire une MRS, les dons seront les bienvenus notamment pour en soulager la facture.

« Les legs apparaissent au service extraordinaire de notre budget tandis que les dons relèvent normalement du service ordinaire. Nous pourrions les transférer à l'extraordinaire, si la construction de notre MRS se concrétise. »

Cette MRS est très attendue car notre Ville est confrontée au vieillissement de sa population, et certains de nos habitants n'ont pas les moyens d'emménager dans une MRS privée.

Frédéric Baeyens ajoute que les dons effectués sous la forme d'œuvres d'art donnent également

droit à une réduction d'impôt. Le ministre des Finances doit avoir reconnu ces œuvres comme appartenant au patrimoine culturel mobilier de la Belgique, et en avoir fixé la valeur en argent. Le CPAS de Bruxelles a reçu de nombreuses œuvres d'art, tout au long de son histoire... pas encore le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

En pratique

Pour vos dons en espèces : BE40 0910 0089 5863 (compte ouvert au nom du CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve).

Le CPAS vous remettra une attestation fiscale en début d'année, pour tous les dons de minimum 40€ effectués l'année précédente.

Les dons inférieurs à 40€ sont également les bienvenus, mais ne donnent pas lieu à une réduction d'impôts.

Les dons au CPAS peuvent être prodigués aussi en capitaux, rentes, virements bancaires ; en biens immobiliers (bâtiments, terrains) ou mobiliers... ■

Info 010 / 43 65 03



Le directeur financier du CPAS Frédéric Baeyens.

Propriétaires, acceptez la garantie bancaire

Notre CPAS recommande aux propriétaires d'indiquer dans les baux qu'ils acceptent la garantie bancaire: un moyen simple, efficace et sûr de garantir une location.

Pour garantir une location, les propriétaires imposent généralement aux candidats locataires de bloquer deux mois de loyer sur un compte ouvert auprès d'une institution financière. C'est ce qu'on appelle une «garantie locative».

Certains candidats ne disposent pas de cette somme et se tournent vers leur banque, pour obtenir une «garantie bancaire». Ils s'engagent à reconstituer progressivement la garantie, par mensualités constantes, durant un maximum de trois ans.

Parfois les banques refusent d'accorder cette garantie bancaire, quand elles estiment que l'épargne ne pourra pas se faire dans le délai prévu. Les candidats locataires se tournent alors vers le CPAS de la commune où ils résident, pour obtenir la garantie souhaitée, locative ou bancaire.

Les propriétaires ne sont pas nécessairement prévenus de l'intervention du CPAS.

78 garanties en 2019

«Notre Conseil de l'aide sociale privilégie la garantie bancaire passée avec une institution financière (la banque Belfius, en ce qui nous concerne) plutôt que

les garanties sur comptes bloqués, parce que ces dernières créent un déficit de trésorerie pour le CPAS et donc pour la Ville (c'est l'argent du contribuable qui est bloqué, plutôt que celui de la banque)», explique le directeur financier du CPAS Frédéric Baeyens. «*Mais force est de constater que les propriétaires continuent d'exiger des garanties locatives, contrairement à ce qui est prévu dans le décret relatif au bail d'habitation (qui oblige les propriétaires à accepter les garanties bancaires).*»

Le directeur financier l'explique par un manque de connaissance. Car en acceptant la garantie bancaire, le propriétaire peut demander une couverture jusqu'à trois mois de loyer... au lieu de deux pour une garantie locative bloquée sur un compte.

Comme la garantie locative, la garantie bancaire couvre toutes les sommes dues, dégâts locatifs ou loyers impayés. Les conditions de libération sont identiques (accord du locataire lors de l'état des lieux de sortie, expertise, conciliation, jugement). S'il le souhaite, le propriétaire peut faire la demande de déblocage de la garantie bancaire directement auprès de la banque Belfius, même si le CPAS a joué le rôle d'intermédiaire.

Quant au candidat locataire, il épargne le montant de la garantie au rythme déterminé par le Comité spécial du service social, en fonction de ses revenus.

En 2019, notre CPAS a octroyé 78 garanties pour un montant total de 77.064,82€: 51 garanties locatives sur des comptes bloqués (48.953,82€ avancés par le CPAS, soit l'argent du contribuable) et 27 garanties bancaires via Belfius (28.111,01€ avancés par la banque). Pour des bénéficiaires qui ne dépendent généralement pas autrement du CPAS.

«*Pour des jeunes, même s'ils sont salariés, ce n'est pas toujours évident de sortir deux mois de loyer. Mais ça ne fait pas d'eux de mauvais locataires! Dans la majorité des cas, nous annulons les garanties bancaires, parce que les propriétaires n'ont pas dû y recourir. L'argent que les locataires ont épargné pour le remboursement de la garantie leur est restitué, ce qui leur permet de financer la garantie exigée dans leur nouvelle location.*»

La garantie bancaire est donc à l'avantage de tous: le locataire, le propriétaire... et le CPAS, quand il joue le rôle d'intermédiaire. ■

SOS (co-)accueillantes d'enfants

Il s'agit d'un énorme bond en avant pour la reconnaissance de la profession d'accueillant(e) d'enfants à domicile: désormais, tout(e) accueillant(e) qui travaille à son domicile et qui est engagée par le CPAS bénéficie d'un statut de salarié(e).

Pour prendre connaissance du parcours permettant de devenir accueillant(e) salarié(e), consultez le site de l'ONE: www.one.be/accueillantesalariee/

D'autre part, le CPAS recrute des co-accueillant(e)s pour travailler dans une maison mise à leur disposition

sur le site de l'ancienne gendarmerie, à Blocry.

Dans ce cas, vous bénéficiez d'une indemnité mensuelle (non imposable) selon la réglementation de l'ONE, cumulable avec une pause carrière et qui ouvre les droits sociaux couvrant la maladie, l'invalidité, les allocations familiales et la pension. Une allocation d'accueil compense l'absence des enfants.



010 / 43 65 11
petiteenfance@cpas.oln.be



Insertion sociale et professionnelle

Le service d'Insertion socio-professionnelle du CPAS soutient les personnes dans leur processus d'insertion sociale et aide les bénéficiaires du CPAS dans leur recherche d'emploi.

Les travailleurs sociaux du service d'Insertion professionnelle accompagnent les bénéficiaires du CPAS dans leur recherche d'emploi et les soutiennent pour l'obtention du permis de conduire théorique et pratique. Ils proposent des contrats dans le cadre de l'article 60, chez des partenaires (publics et privés) intéressés par la démarche d'insertion.

L'accompagnement est individuel ou collectif. Des groupes sont organisés pour les bénéficiaires qui terminent un contrat article 60 et cherchent un emploi à plus long terme. D'autres groupes sont organisés par modules, plusieurs fois sur l'année, pour préparer la recherche d'emploi: bilan socio-professionnel, orientation

professionnelle, coaching à l'entretien d'embauche, rédaction d'un curriculum vitae...

Insertion sociale

Retrouver un emploi, oui, mais toute personne n'est pas prête à intégrer le milieu du travail.

Pour soutenir les personnes dans leur processus d'insertion, rompre l'isolement social, s'affranchir de la dépendance institutionnelle... le CPAS a développé le service d'insertion sociale. Ce service accompagne - de manière individuelle (élaboration d'un projet personnel) et collective (tisser des liens sociaux de solidarité et de soutien) - les personnes vers un certain bien-être, une meilleure qualité de vie. Au travers des

activités organisées avec de nombreux partenaires (l'ASBL Article 27, le CEC Le CLA, Ecoconsom, l'EPN, la Cellule de Développement Communautaire de la Ville...), il les incite à devenir plus autonomes et à développer leur capacité de participer à la vie sociale, économique, politique et culturelle. Il ambitionne d'offrir à chacune la possibilité de se sentir valorisée et reconnue dans ses aptitudes, d'être porteuse et actrice de son projet de vie.

Le CPAS reconnaît ainsi la nécessité de donner à ses bénéficiaires un espace où ils seront écoutés dans leurs besoins et leurs aspirations sans exiger un résultat immédiat en terme d'insertion socioprofessionnelle. ■



Social

Subsides affaires sociales

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale dans notre ville? La Ville peut soutenir financièrement votre travail.

Le formulaire de demande de subsides ainsi que le règlement se trouvent sur notre site www.oln.be (rubrique services communaux>vie sociale>subside aux associations).

Un comité de lecture décidera de la répartition des subsides en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs évoqués dans le formulaire.


 010 / 43 61 73
affairesociales@oln.be

Ristournes 2020: dans le prochain Bulletin

Les formulaires à remplir pour demander une ristourne eau/électricité sont habituellement publiés dans le Bulletin communal du mois d'avril.

Veuillez noter que cette année, ils paraîtront dans le Bulletin qui sortira normalement la semaine du 8 juin.

- Les ristournes d'eau aux familles nombreuses se clôtureront le 30 juin ;
- Les ristournes d'eau/électricité aux familles à revenus modestes, le 30 juillet ;
- Les sacs bio pour les déchets verts aux personnes âgées ou handicapées, le 29 octobre.

 010 / 43 61 70
affairesociales@oln.be

BigMat

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

Venez découvrir les dernières tendances
carrelages, sanitaires, bois et peintures



BIGMAT GREZ-DOICEAU, bien plus que des matériaux

Chaussée de Wavre 362, 1390 Grez-Doiceau • 010 84 15 28

infogrez@bigmat.be • www.bigmatgrezdoiceau.be

Showroom

de 8h30 à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 13h

Comptoir matériaux

de 6h30 à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 7h à 13h

FD

FUNÉRAILLES *DEBROUX* SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies

www.funerailliesdebroux.be

Tél : 010/ 41 42 91

Gp Auto Mobile

DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES



PEUGEOT

**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs
et occasions

Service après-vente
toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €

Qualité du nettoyage
type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8

1400 Nivelles

Tél. : 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22

1435 Corbais

Tél. : 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1

1490 Court-Saint-Etienne

Tél. : 010/62.16.62

info.cse@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be

Redline,
votre partenaire en communication,
près de chez vous!



Dépliants, annonces, brochures, affiches, invitations,
identité visuelle, illustrations, sites internet...

Conseil, conception, création, prépresse, production.

« Office de l'Orangerie »
15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux
T : + 32 (0)10 88 17 90 Fax : + 32 (0)10 88 97 48

Boucherie Amine

Le plaisir d'une bonne viande

VEAU - BOEUF - AGNEAU - VOLAILLE - CHARCUTERIE
SPECIALITÉ BARBECUE

NOUS VOUS PROPOSONS UNE VIANDE **100% BELGE**,
SÉLECTIONNÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

**DES PRODUITS DE QUALITÉ
À UN PRIX COMPÉTITIF**

RUE MONTAGNE DU STIMONT 4 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE - BELGIQUE
010-840-779 048-307-5455 BOUCHERIE AMINE

**DONNEZ DU SENS À VOS
INVESTISSEMENTS
SANS SACRIFIER VOTRE
RENDEMENT**

**RESPONSABLE
ETHIQUE
ECOLOGIQUE**

DEWÈRE-LEMAIRE

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances



FUNDS FOR GOOD 
INVEST. IMPACT

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be - www.dlfinance.be - FSMA 107200CA



Carnet familial

Décès

Saint-Hubert, Nelly	01/12	Lippens, Marguerite	22/12	Haesaert, René	15/01
Carlier, Serge	02/12	Durand, Heliane	22/12	Athonady, Jeanne	16/01
De Vreese, Nicole	03/12	Laporte, Jacqueline	23/12	Gillot, Maurice	16/01
Libert, Emile	04/12	Schwan, François	01/01	Poncelet, Jeannine	16/01
Hôte, Jean-Marie	10/12	Renders, Christiane	01/01	Piret, Jacques	17/01
Buffin, Louis	13/12	Diels, Philippe	01/01	Pennings, Danielle	17/01
Aznar, François	13/12	Van Haelewijk, Raymond	03/01	Delvaux, Micheline	18/01
Gourmet, Marie	16/12	Renard, André	06/01	Hormans, Michel	18/01
Art, Christiane	17/12	Ghiot, Jean	07/01	Danguy, Jean-Louis	20/01
Louis, Madeleine	17/12	Libois, Adelin	07/01	Delbrouck, Liliane	23/01
Frutsaert, Jean	17/12	Hardat, Jean	07/01	Goffinet, Guy	24/01
Beraux, Monique	17/12	Vandeplass, Jean	09/01	Decoux, Marc	26/01
Deceuninck, Esther	18/12	Van Bost, Renée	09/01	Robert, Joseph	28/01
Fagot, Josette	18/12	Paquet, Josette	13/01	Russo, Adilia	31/01
Boonen, Patrick	20/12	de Maere d'Aertrycke, Jeanne	14/01		

CORONAVIRUS

A l'heure de boucler ce numéro du Bulletin, nous ne pouvons pas prédire l'évolution de l'épidémie de coronavirus en Belgique et les mesures qui seront prises dans les semaines à venir.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site <https://www.info-coronavirus.be/fr/> et le site de la Ville www.olin.be pour vous assurer que les événements annoncés dans les pages qui suivent sont maintenus.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le 23 mars, l'administration communale a ouvert le numéro **010 / 43 61 61**.

Vous pouvez y poser toutes vos questions relatives aux mesures prises dans notre Ville, en semaine, de 9 à 12h et de 13 à 16h.

Pour les 18-25 ans

Le Service Citoyen, une expérience enrichissante pendant 6 mois.

Le Service Citoyen est ouvert à tous les jeunes entre 18 et 25 ans, toute l'année. Qu'importe leur niveau d'études, de formations ou d'expériences.

La Plateforme pour le Service Citoyen leur propose de s'engager durant six mois à temps plein, pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias...), suivre des formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix-Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité...) et participer à des chantiers avec d'autres jeunes.

Organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique...

Une formidable occasion de se forger de l'expérience, faire des rencontres, apprendre et se former, en s'investissant dans un projet passionnant.

D'un point de vue administratif, les frais de transport sont remboursés, le participant reçoit une indemnité journalière et est couvert par une assurance.

ASBL ou service public de Wallonie, envie d'accueillir un jeune en Service Citoyen dans votre organisation (6 mois, à raison de 28h/semaine)? Contactez le chargé des partenariats: luc.michiels@service-citoyen.be



<http://infosession.service-citoyen.be/>
081 / 39 08 25, 0489 / 507 331
leslie.moreau@service-citoyen.be



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 28 janvier.

La première partie du Conseil est consacrée à la démission volontaire de Cedric du Monceau de son poste d'échevin, au profit de l'installation d'Yves Leroy.

Cedric du Monceau explique les raisons de son choix en évoquant notamment la « saga du chargé de mission » (NDLR : la décision de la majorité d'installer Yves Leroy dans un poste de chargé de mission pour faciliter les relations avec l'UCLouvain et les hautes écoles a été cassée par la tutelle, à la suite de recours introduits par le conseiller Jacques Otlet).

Cette mention de « saga » reste en travers de la gorge de Jacques Otlet : *« La « saga » n'était rien d'autre qu'un rappel de l'application stricte de la loi, de la Constitution, du Code de la démocratie locale, que nous nous sommes tous engagés à respecter en prêtant serment. »*

Cedric du Monceau ne quitte pas la politique locale mais devient le président du Conseil en remplacement d'Yves Leroy. Il reçoit la prestation de serment de ce dernier.

Les deux hommes sont installés dans leurs nouvelles fonctions à l'unanimité moins l'abstention du groupe Kayoux, qui s'abstiendra sur tous les points à l'ordre du jour (leur assemblée générale d'avant Conseil n'ayant pas eu lieu, justifie Raphaële Buxant).

Chaque groupe politique y va d'un petit mot pour remercier Cedric du Monceau et souhaiter la bienvenue à Yves Leroy en tant qu'échevin.

« J'ignore la manière dont vous allez procéder pour revoir éventuellement les compétences au sein du Collège, mais maintenant



Cedric du Monceau, devenu le président du Conseil, a reçu la prestation de serment d'Yves Leroy.

qu'Yves Leroy y est installé, n'oubliez pas de lui confier l'échevinat des Affaires étudiantes!», insiste Jacques Otlet.

RIE, taxe sur les bureaux

Les conseillers approuvent les conditions du marché public pour la désignation d'un prestataire chargé de la réalisation du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) de l'avant-projet du Schéma d'Orientation Local (SOL) pour l'extension Nord-Est du centre urbain de Louvain-la-Neuve (les environs de L'esplanade). Ce prestataire sera notamment chargé d'organiser une réunion publique, pour permettre aux citoyens de s'exprimer à ce sujet.

L'échevin du Budget Philippe Delvaux évoque le plan de convergence pour le budget 2020, puisque celui-ci doit être actualisé à chaque document budgétaire. Le groupe OLLN2.0 s'y oppose, comme sur les deux premières versions.

L'échevin présente le nouveau règlement-taxe sur les surfaces de bureau. Le conseiller Nicolas Van der Maren s'étonne qu'il ne soit pas fait mention de la première version du règlement dans les

« considérant » (NDLR : première version annulée par la tutelle, qui dénonçait une inégalité de traitement pour les établissements d'enseignement. La majorité souhaitait exonérer les seuls établissements d'enseignement obligatoire, pas les établissements d'enseignement supérieur). Il rappelle pourquoi son groupe est opposé à cette taxe qui *« pénalise le développement économique d'une ville »*. Les deux derniers « considérant » l'ont fait rire. Il y est question d'une exonération pour les hôpitaux et maisons médicales. *« Je suppose que ça fait une belle jambe à la clinique Saint-Pierre, qui a maintenant décidé de quitter notre ville pour s'installer sur les hauteurs de Wavre ! »*

L'échevin évoque les deux « considérant » relatifs à l'exonération des établissements d'enseignement : le 1^{er} montre la volonté du Collège d'exonérer les établissements d'enseignement obligatoire, le second indique que le Collège se doit de respecter les dispositions légales pour l'égalité de l'enseignement.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer se met à la place de la



minorité et juge facile de trouver des effets néfastes à chaque taxe prise individuellement. « *C'est l'ensemble qu'il faut voir. On ne peut pas taxer que l'habitant domicilié, alors que tous les autres profitent des infrastructures.* »

Le conseiller Pierre Laperche justifie ce choix, qui a permis d'éviter de couper le budget de la culture en deux. Ce qui fait s'indigner la conseillère Nancy Schroeders: quand même, le budget de la culture était le seul qu'il ne fallait pas citer... s'il y en a un qui a été réduit, c'est bien celui-là!

La conseillère Anne Chaidron - Vander Maren suggère avec ironie de taxer les gens qui ont des animaux. Cette taxe rapporterait beaucoup d'argent à la Ville. Certaines communes le font, pourquoi pas la nôtre?

L'échevin signale que les entreprises pourront déduire la taxe sur les surfaces de bureau pour réduire leur imposition ; les habitants ne bénéficient pas de pareil avantage. Il considère qu'un bon équilibre des taxes est cohérent.

OLLN2.0 vote contre ; Kayoux continue de s'abstenir, comme annoncé en début de séance. Les autres votent pour.

Sport à Blocry

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha annonce le remplacement de l'éclairage des terrains synthétiques F1 et F2 (à Blocry) par des projecteurs de type LED.

Il évoque aussi la nouvelle piscine : le SPF Finances ayant accepté que le taux de TVA passe de 21% à 6%, l'enveloppe budgétaire augmente d'un peu plus de 1 million d'euros. Cela va permettre d'améliorer le projet. Mais pas d'y installer une

cafétéria, au grand regret du conseiller Dominique Bidoul. « *Ce n'est pas nécessaire, la cafétéria du complexe sportif est juste à côté* », indique la bourgmestre Julie Chantry. « *Il y aura des distributeurs automatiques et des machines à café, c'est suffisant. Je préfère que l'argent soit mis dans la piscine, au profit des sportifs* », ajoute l'échevin des Sports Benoît Jacob. Abdel Ben El Mostapha promet que ce budget supplémentaire sera en partie consacré à des infrastructures pour améliorer la mobilité aux alentours du complexe sportif.

Plan d'urgence

Le conseiller Cédric Jacquet a fait ajouter un point, pour connaître le bilan du Plan d'urgence communal déclenché à la suite de l'incendie de l'usine de Realco, le 10 janvier. Il communique le regret des bourgmestres des communes voisines – notamment celui de Mont-Saint-Guibert, puisque l'incendie était très proche – de ne pas avoir été prévenus personnellement des mesures à prendre éventuellement sur leur territoire. Il remarque aussi que l'information sur la non-toxicité des produits a tardé à arriver.

La bourgmestre Julie Chantry détaille le déroulement de la journée et la très bonne évaluation du Plan par les pompiers, en attendant un « débriefing » plus complet au début février. Elle comprend qu'en pareille situation, tout le monde aimerait être rassuré personnellement: elle a été inondée d'appels téléphoniques. « *Ceux qui devaient être prévenus l'ont été. Par défaut, ceux qui n'ont pas été prévenus devaient comprendre qu'il n'y avait pas d'implication pour eux. Certains milieux d'accueil ont préféré garder les enfants à l'intérieur, par mesure de sécurité. C'était leur choix, même s'il n'y avait pas de nécessité de confinement pour eux.* »

Elle évoque les contacts avec les services du gouverneur, dès le déclenchement du Plan, et la question qui s'est posée sur un passage en phase provinciale ou pas. Les différentes disciplines réunies au centre de crise ne l'ont pas jugé nécessaire.

Quant à la non-toxicité des fumées: l'information a peut-être tardé à arriver, mais la bourgmestre souhaitait en être absolument certaine avant de communiquer l'information. Il a fallu le temps aux experts de le vérifier.

La bourgmestre remercie les différentes personnes qui ont œuvré à la bonne gestion de cette crise: les plus de 80 pompiers, les policiers, le service Travaux venu en appui logistique, les employés communaux qui ont tout laissé tomber pour répondre aux plus de 400 appels qui sont parvenus au centre d'appel.

« *Je me joins à vos remerciements* », déclare Cédric Jacquet.

« Don't forget »

En fin de séance, les conseillers de la minorité profitent du quart d'heure de questions-réponses pour rappeler notamment aux échevins que certains dossiers semblent tombés aux oubliettes: les conseils consultatifs, les jumelages, le bollard qui devrait empêcher le passage à la rue du Ry... La bourgmestre et les échevins promettent de remettre ces ouvrages sur leurs métiers. ■



Le compte rendu de la séance du 18 février.

Surprise: il y a des micros sur les tables! Le président du Conseil Cedric du Monceau remercie l'administration et la société qui ont permis que le miracle se produise. Il propose de tester le matériel: «*dites bonjour, Raphaële.*» La conseillère comprend qu'il faut appuyer sur un bouton avant de prendre la parole, et appuyer à nouveau quand l'intervention est terminée. Cela fonctionne! Le public applaudit.

Le RIE sur le SOL

Les conseillères Kayoux annoncent d'emblée qu'elles s'abstiendront sur l'ensemble des points – leur assemblée citoyenne n'ayant pas eu lieu – à l'exception de ceux «*qui amènent plus de participation et de transparence*».

La bourgmestre Julie Chantray demande l'accord sur le contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) sur l'avant-projet de Schéma d'Orientation Local (SOL) pour l'extension Nord-Est du centre urbain de Louvain-la-Neuve. «*Nous avons voté le cahier des charges le mois passé ; nous le complétons par la plupart des remarques émises par la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).*»

La conseillère Bénédicte Kaisin, membre de la CCATM, demande pourquoi certaines remarques -la proposition de phasage, entre autres- n'ont pas été prises en compte. La bourgmestre répond qu'un phasage risquerait de pénaliser la mise en œuvre de certains projets.

La conseillère Raphaële Buxant espère que le bureau d'étude sera «*explicitement invité à une posture d'ouverture suffisante pour être capable de faire évoluer fortement, voire fondamentalement, les plans de l'avant-projet, si ses analyses devaient l'y conduire*». La bourgmestre répond qu'il s'agit d'un



Il y a désormais des micros sur les tables des conseillers.

marché public. La Ville ne va pas donner d'impulsion spécifique avant d'avoir désigné le bureau, lequel devra se pencher sur l'avant-projet de SOL avec le plus d'objectivité possible.

Unanimité.

Skatepark supra-communal

L'échevin des Sports Benoît Jacob propose de voter une déclaration qui précise en quoi le projet de «skatepark» est un bel exemple de maillage local et de «supra-communalité». Il faut désormais démontrer que les projets présentent un intérêt supra-communal, pour bénéficier des subsides d'Infrasport.

L'échevin détaille comment ce projet a fait l'objet de réunions avec plusieurs intervenants (les habitants du quartier, le service des Sports de l'UCLouvain, notre service Jeunesse, le Centre Sportif Local Intégré...) et comment la commune de Mont-Saint-Guibert est intéressée par cet aménagement. Une piste cyclable permettra bientôt de rejoindre les infrastructures sportives de l'avenue Baudouin 1^{er} (dont le skatepark) au départ de Mont-Saint-Guibert.

«*Mont-Saint-Guibert votera une déclaration semblable à la nôtre lors de son Conseil du 4 mars. Les deux déclarations seront envoyées au ministre*», annonce Benoît Jacob.

L'échevin rappelle que le skatepark sera installé entre les parkings et le terrain de hockey: rien à voir avec le grand trou et les monticules de terre visibles le long de l'avenue Baudouin (NDLR: il s'agit d'un chantier d'ING)!

Le conseiller Nicolas Van der Maren annonce que son groupe votera pour (finalement, sans la conseillère Nancy Schroeders, qui s'abstiendra avec les Kayoux), OLLN2.0 souhaitant de plus en plus de supra-communalité. Il fait remarquer à ce moment que c'est l'anniversaire de la conseillère Viviane Willems! Le président entame un «Joyeux Anniversaire», rapidement rejoint par l'assemblée.

Service citoyen

Egalement en charge de la Jeunesse, Benoît Jacob évoque la volonté de soutenir le développement du Service Citoyen dans notre ville. Il permettra aux 18-25 ans de s'investir pendant 6 mois, le temps de réfléchir à leur avenir en se rendant utiles à la société (lire page 17). L'échevin annonce que quatre associations d'Ottignies-Louvain-la-Neuve y ont déjà souscrit.

La conseillère Nadine Fraselle se dit ravie de cette initiative positive, qui pourra redonner confiance à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou qui manquent d'estime de soi.



L'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes demande aux conseillers d'approuver l'adhésion de la Ville à la charte de l'ASBL Fedemot. Les signataires s'engagent à tenir compte de la sécurité des usagers deux-roues motorisés et de leurs besoins spécifiques, lors de la réalisation d'infrastructures ou de l'aménagement d'espaces publics. L'échevin explique comment il a fait le tour des infrastructures avec les représentants de Fedemot, lesquels ont jugé que notre Ville faisait partie des bons élèves. Le point faible serait le manque d'emplacements pour les deux-roues motorisés à la gare d'Ottignies.

Le conseiller Nicolas Van der Maren remarque qu'il avait proposé d'adhérer à cette charte en novembre 2019, et annonce que notre Ville sera la 7^e du Brabant wallon (sur 52 communes au total) à s'engager pour la sécurité des motards.

Le conseiller Dominique Bidoul en profite pour rappeler à l'échevin sa promesse – qui date d'un an, dit-il – d'intervenir auprès de l'InBW pour accélérer la rénovation des plateaux ralentisseurs à la rue de Rodeuhaie.

PCM de Louvain-la-Neuve

L'échevin de la Mobilité présente l'enquête publique relative à l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM) de Louvain-la-Neuve. Il en rappelle l'historique - le choix de se focaliser sur Louvain-la-Neuve, en raison des développements programmés - et les étapes à venir: une présentation publique le 26 mars, à 19h30, à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve, le démarrage de l'enquête publique le 6 avril (pour 60 jours, au lieu des 45 prévus par la loi), une discussion publique le 28 mai (à l'antenne également), la fin de l'enquête au début juin. NDLR : suite à la crise du coronavirus, toutes ces dates sont modifiées, lire page 25.

Le conseiller Nicolas Van der Maren constate que la procédure d'actualisation a mis tellement de temps que plusieurs des hypothèses de base ne sont plus d'actualité. Exit le projet de déménager la clinique

Saint-Pierre à Louvain-la-Neuve (on sait que le choix s'est porté sur Wavre) et le projet d'extension de L'esplanade (une procédure «SOL» est en cours). La situation de la future piscine a elle aussi changé. Il se demande lequel du SOL ou du PCM sera le plus contraignant, dès lors que tous les deux se penchent sur l'avenir de la gare de Louvain-la-Neuve.

Les conseillères Kayoux annoncent qu'elles voteront pour la mise à l'enquête de l'actualisation du PCM, «*car l'enquête publique est un outil participatif que nous soutenons en tant que tel*», indique Raphaële Buxant, qui se réjouit de l'allongement de la durée de l'enquête et de l'organisation de deux réunions pour le public. «*Nous émettons néanmoins une réserve avec vigilance accrue. Certaines options impliquent des investissements publics colossaux: en ces temps d'austérité, nous devons être capables de changer notre fusil d'épaule à l'issue de l'enquête publique, s'il le faut.*» La conseillère regrette que la consultation ne porte que sur Louvain-la-Neuve et souhaite s'assurer que tous les habitants pourront répondre à l'enquête. Elle demande que le grand public puisse avoir accès aux données brutes et analyses qui ont conduit à mettre en avant les options présentées dans le rapport.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer est réaliste et philosophe: si on avait étendu l'actualisation du Plan à l'ensemble du territoire, cela aurait coûté encore plus cher et cela aurait duré encore plus de temps. «*On aimerait savoir tout sur tout, mais on se contentera de savoir seulement certaines choses.*» Quant au règlement le plus contraignant, il estime illusoire de penser qu'un seul Plan pourrait diriger tous les autres. «*Ce serait alors un Plan «qualité de la vie»*», dit-il.

L'échevin rassure: tous les citoyens pourront répondre à l'enquête, y compris ceux qui résident à Verviers! Il reconnaît que plusieurs des hypothèses de base sont obsolètes, le diagnostic date de 2017, c'est une faiblesse. Mais

si on l'actualise, le Plan risquerait d'arriver dans 10 ans. «*Le temps de la commune est lent.*» Il considère qu'une hiérarchie s'impose, dès lors qu'un SOL décide de l'affectation du sol et qu'un PCM concerne des aménagements de voiries. Quant à rendre l'intégralité des données accessibles, ce n'est pas prévu par la Région (laquelle a financé 75% de l'actualisation du PCM).

8 conseillers OLLN2.0 s'abstiennent, les autres votent pour.

Utilitaires non-électriques

En fin de séance, l'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha justifie pourquoi les trois véhicules utilitaires acquis pour le service Travaux - en remplacement de véhicules en fin de vie - ne seront pas des véhicules électriques. Non seulement le prix de ces derniers est trop élevé, mais il faut disposer aussi de l'infrastructure correspondante (prises adéquates...). Il parle d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du service Travaux, il reconnaît l'intérêt du CNG (gaz naturel), mais les ouvriers devraient aller faire le plein à 30 km.

L'échevin David da Câmara Gomes ajoute que les véhicules utilitaires sont très chargés, doivent pouvoir tracter, sont éventuellement équipés de gyrophares... ce pour quoi l'électrique n'est pas recommandé.

Points ajoutés

Le conseiller Dominique Bidoul regrette tous les manquements de la salle de Céroux (odeurs pestilentielles, hotte qui ne fonctionne pas, chauffage qu'il est impossible de réguler...), alors que l'échevin en charge des Bâtiments s'était engagé à prendre le problème à bras le corps. Abdel Ben El Mostapha évoque une salle pour laquelle la Ville n'a que des retours positifs, située dans un environnement magnifique... Il rappelle que 150.000€ sont prévus dans le Programme Stratégique Transversal (PST), pour la rénovation de la salle. S'agissant des pompes à bière (qui ne sont plus entretenues depuis 2016, s'indigne Dominique Bidoul), il annonce qu'elles sont en cours de démontage et ne seront pas remplacées. Des



Nouvelles de la ville

casiers de bouteilles feront l'affaire. Le Collège n'encourage pas la surconsommation d'alcool.

Le conseiller Jacques Otlet y voit le scoop de la soirée. «*Je ne comprends pas une telle décision, sans la moindre concertation avec les principaux usagers de la salle. Je vous engage à aller tenir le bar avec votre décapsuleur et vos bouteilles, lors de la fête à Cérroux! Nos salles de sport ont des pompes à bière et les entretiennent: elles fonctionnent parfaitement. Et vous, parce que vous ne les entretenez pas, vous*

décidez de les supprimer! Vous êtes complètement à côté de la plaque. Si vous aviez deux ou trois voix à Cérroux, à partir de demain vous n'en aurez plus du tout!»

L'échevin des Sports et des Fêtes Benoît Jacob confirme qu'un accord a été passé avec les brasseurs, pour l'entretien des pompes dans les salles de sport. Il demande à son collègue de revoir sa décision.

Conseil des Aînés

Le conseiller Nicolas Van der Maren insiste pour que le Conseil consultatif

des Aînés soit relancé rapidement. Il pourrait être renommé «Conseil communal des Aînés», à l'image de notre Conseil communal des Enfants, qui existe depuis 30 ans.

La bourgmestre Julie Chantry rappelle son intervention de janvier: la Ville est en train de recruter un responsable de la Participation, 70 candidatures lui sont parvenues. Cette personne sera chargée de relancer les conseils consultatifs et d'en assurer la gestion. ■

Quatre fleurs provinciales

En nous octroyant à nouveau le label «quatre fleurs», la Province a récompensé les efforts que nous consentons pour une gestion durable de nos espaces verts.

Cette année encore, la Province nous a octroyé le label «quatre fleurs» à l'occasion de la remise des prix de son concours «Villes et villages fleuris», le 22 janvier. Quelque 21 communes ont participé au concours, en 2019.

«*La démarche favorisant une gestion différenciée des espaces verts, une gestion dans le respect des ressources naturelles et de la biodiversité, la végétalisation des cimetières, le recyclage des déchets, de nombreuses actions de sensibilisation de la population... ne sont que quelques exemples qui témoignent de l'esprit dans lequel travaille l'équipe en charge des espaces verts à Ottignies-Louvain-la-Neuve*», a déclaré le député Marc Bastin.

Nivelles et Wavre ont également conservé leurs quatre fleurs, Jodoigne les obtient pour la première fois.

Cimetières nature

«*Les membres du jury ont admiré nos cimetières nature. Nous leur avons fait visiter les cimetières de Cérroux et de Limelette. C'est vrai*



L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux et l'éco-conseillère Dorothée Hébrant n'étaient pas peu fiers, en recevant leur prix des mains de l'architecte et urbaniste renommé Luc Schuiten

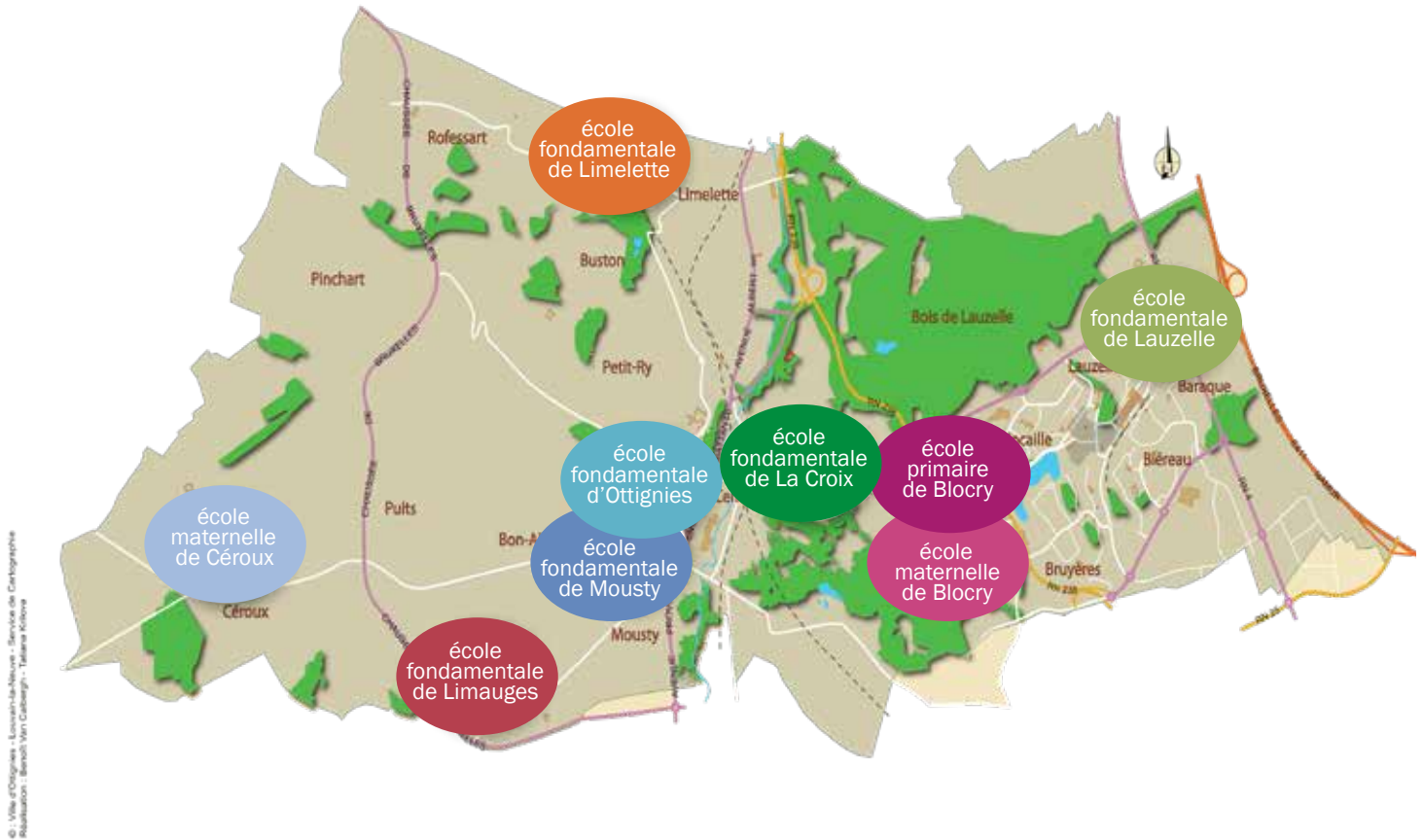
qu'ils sont devenus beaux, avec leurs nichoirs à oiseaux et insectes. Nous allons continuer d'y installer des zones refuges pour la vie sauvage», annonce l'éco-conseillère Dorothée Hébrant.

L'équipe en charge de l'entretien des cimetières dispose de son propre matériel de tonte et de désherbage, qui respecte la réglementation «zéro phyto». Elle a acquis de l'expérience et privilégie désormais

les formules qui donnent les meilleurs résultats. Ainsi, le schiste et le broyat ont disparu entre les tombes, au profit des bruyères. Les tapis de sedum disparaîtront aussi, car les pissenlits viennent s'y semer, ce n'est pas idéal.

Les haies non-indigènes sont progressivement remplacées par des haies indigènes, dans tous nos cimetières. ■

L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL À OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE



Chère Madame, Cher Monsieur,
Chers Parents,

Par le biais de cette brochure, nous voulons vous offrir toutes les informations nécessaires afin de vous aider à choisir l'école qui conviendra le mieux à votre enfant.

Notre réseau communal est doté de 9 écoles de proximité, familiales et accessibles financièrement à tous par des services gratuits ou à prix très modiques. Nos repas scolaires ont été primés par la Wallonie car ils sont préparés avec des produits sains, de saison et locaux. Les 9 établissements scolaires ont des objectifs communs qui prônent une pédagogie qui donne aux élèves l'envie d'aller à l'école, d'apprendre et de développer harmonieusement leur potentiel.

Il faut souligner que la qualité de nos écoles communales est la résultante de la motivation et du dynamisme des équipes éducatives ainsi que du professionnalisme du service enseignement.

Celles-ci veillent, sans cesse, à intensifier la formation à la citoyenneté, à sensibiliser leurs élèves à l'environnement, à l'inclusion des enfants différents, aux droits humains, au vivre ensemble, à la multi-culturalité, ...

Nous voulons offrir à chaque élève, quelle que soit sa condition sociale, la chance de réussir dans la vie et de devenir un citoyen épanoui, responsable et respectueux d'autrui. Grâce aux 4 conseils de participation annuels pour chaque école qui réunissent les parents, les enseignants et le pouvoir organisateur, le projet d'établissement est élaboré et évalué très régulièrement.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez également la présentation des 7 écoles de devoirs implantées dans différents quartiers de notre ville. Des bénévoles qualifiés épaulent les enfants de 6 à 15 ans dans leur cursus (soutien scolaire, organisation de leur travail, activités ludiques, sportives, culturelles, ...).

D'autres activités qui visent l'épanouissement des enfants sont également organisées lors de l'accueil extrascolaire des enfants de 2 ans ½ à 12 ans (avant et après l'école, durant les vacances,...).

L'Académie joue aussi un rôle important dans l'éveil à la créativité (musique, danse et arts de la parole) pour les enfants, ados et adultes.

Pour le confort des élèves, nous poursuivons la rénovation et l'extension de nos écoles en privilégiant, avec l'aide de la Wallonie la performance énergétique pour la qualité de notre environnement. Nous veillons également à la sécurité routière aux abords des infrastructures scolaires.

Je suis à votre écoute et à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples informations.

Belle rentrée scolaire en septembre prochain et bien cordialement.

Annie Galban-Leclef,
Échevine de l'Enseignement



NEUF ÉCOLES AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES VARIÉS

POUR ASSURER, À CHAQUE ENFANT, UNE SOLIDE FORMATION DE BASE ET L'AIDER À DEVENIR UN CITOYEN ÉPANOUI ET RESPONSABLE.



DES OBJECTIFS :

Très diversifiées quant aux projets proposés, nos écoles poursuivent toutes les mêmes objectifs et s'inspirent largement des différents courants progressistes et humanistes de l'éducation nouvelle. Les besoins de l'enfant sont ainsi placés au centre du processus d'apprentissage.

En plus de faire acquérir aux élèves des savoirs rigoureux, nos écoles se donnent pour mission de permettre à chacun de construire :

- > la confiance en lui, en offrant des situations porteuses de sens qui aident l'enfant à prendre conscience de ses forces, de ses centres d'intérêts et de ses points d'ancrage,
- > le goût d'apprendre, en acceptant l'erreur, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance,
- > les aptitudes relationnelles à travailler en équipe, en prenant des responsabilités et en développant des projets au sein de l'école,
- > l'habitude de vivre dans un système démocratique, en favorisant l'engagement et en insistant sur le droit à la parole et à la participation,
- > l'occasion de s'ouvrir sur le monde et sur sa diversité, en explorant l'environnement proche de l'école et en entretenant un lien étroit avec la nature.

C'est pourquoi toutes nos équipes éducatives ont pour objectif de favoriser l'épanouissement de chacun des élèves, en suscitant curiosité, questionnement, observation, manipulation, élaboration de synthèse et communication.

UN PROJET :

Pour assurer le développement personnel, hormis les savoirs et savoir-faire indispensables, les activités proposées par les enseignants visent à placer les enfants en tant qu'acteurs de l'éducation plutôt que consommateurs. Favoriser l'autonomie, soutenir l'esprit d'initiative, développer la responsabilisation forment la colonne vertébrale de nos projets.

La compétition n'est pas encouragée, mais une évaluation formative et positive est sans cesse proposée. Celle-ci vise à impliquer l'élève dans l'autoévaluation de ses apprentissages et à l'aider à se représenter son évolution et ses progrès.

Enfin, tout au long de l'année, des activités sont organisées en étroite collaboration avec les associations de parents et les familles : fêtes d'école, soupers et rencontres individuelles ou collectives au sein des classes permettent échanges et communication entre équipes éducatives et parents, mais aussi entre familles elles-mêmes.

L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL, C'EST AUSSI UNE SÉRIE DE SERVICES COMMUNS, POUR LA PLUPART GRATUITS OU À PARTICIPATION MODÉRÉE :

Des repas scolaires de qualité, chauds ou froids, qui font l'objet d'un cahier des charges sévère qui fait la part belle à la mise en oeuvre de produits frais, labellisés ou bio.

Le transport scolaire gratuit pour les trajets domicile-école (demander les conditions d'inscription auprès des directions d'écoles).

Une assurance « accident scolaire ».

La gratuité des principales fournitures scolaires.

De nombreuses sorties pédagogiques, culturelles, sportives, d'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement pour lesquelles le principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement obligatoire est assuré.

Des ateliers d'éveil aux langues donnés par des maitres spécialisés.

Des cours d'éducation physique donnés par des maitres spécialisés et des cours de natation en plus, confiés à des maitres de nage.

Le choix entre cours de philosophie et de citoyenneté et différents cours philosophiques : morale non confessionnelle ou religion catholique, islamique, protestante, israélite ou orthodoxe.

Un éveil à l'informatique et aux usages numériques.

Un projet pilote avec le centre PMS/PSE : une psychologue est présente de façon permanente dans nos écoles pour aider enfants, parents et enseignants à trouver des solutions dès qu'une difficulté est constatée.

Un accueil extrascolaire le mercredi après-midi compris, gratuit une heure avant et après les cours.

Des études surveillées gratuites (parfois en collaboration avec une école de devoirs).



PERMETTRE À CHACUN
D'ÊTRE ET DE DEVENIR,
DE SE RÉALISER, PAR
LE DÉVELOPPEMENT DE
SES POTENTIALITÉS.

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

POUR S'ÉVEILLER À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET APPRENDRE À S'EXPRIMER EN GROUPE.



L'échevine de l'Enseignement Annie Galban-Lecléf, présidente du CCE, l'ancien échevin de l'Enseignement Jacques Benthuyts, à l'origine de la création du CCE et la secrétaire du CCE, Céline Vander Sande, entourés des nouveaux élus 2020 : Alice Dumont (Limelette), Evan-Thomas Carette (Limauges), Elisabeth Meeuw (Mousty), Yvain Lapy et Sirine Slimani (Bruyères), Zoé Lehette (La Croix), Elisa Pattyn (Lauzelle), Abigaël Nemry et Víctor Rodriguez Roman (Blocry), Léa Micha (ARO Paul Delvaux).

Le Conseil communal des Enfants est une occasion privilégiée pour les enfants de vivre une expérience de citoyenneté de l'intérieur et d'ainsi expérimenter la participation à un projet collectif qui dépasse la classe et l'école. Ceci rencontre l'un des principaux objectifs du décret Missions : « Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ».

Actuellement, le CCE est composé d'une dizaine de membres effectifs (et du même nombre de suppléants) élus par les élèves des écoles communales de Lauzelle, Blocry, La Croix, Limelette, Mousty, Limauges, de l'école des Bruyères et de l'Athénée Royal Paul Delvaux.

Les élus du Conseil communal des Enfants 2019 ont souhaité sensibiliser les citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve à la protection de l'environnement. Ils vous proposent de découvrir comment participer, au quotidien, à l'indispensable préservation de la biodiversité.

PROTÉGER LES ABEILLES :

Les abeilles sont des insectes pollinisateurs qui récupèrent le pollen sur les fleurs et les déposent sur d'autres, permettant ainsi l'accouplement de celles-ci. En Wallonie, les

abeilles sont à l'origine de plus de 80 % d'espèces végétales! Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts de nos cultures agricoles dépendent de la pollinisation.

Nous mettons les abeilles en danger, notamment par l'utilisation de pesticides dans les cultures et les jardins. Nous pouvons les aider et les protéger en agrandissant nos champs de fleurs, en diminuant l'utilisation de produits toxiques dans nos jardins ou en créant des ruches artificielles avec des buches percées de trous de différents diamètres, des fagots de tiges creuses ou une boîte remplie de paille.

AIDER LES HIRONDELLES :

Pour favoriser le développement des hirondelles et éviter que l'espèce ne disparaisse un jour, nous pouvons placer des nids artificiels sur le rebord des fenêtres.

L'hirondelle est une espèce d'oiseau importante pour la biodiversité. Placer un nid est utile, car les hirondelles ne trouvent pas toujours suffisamment de boue étant donné la disparition des espaces verts souvent transformés en routes ou en quartiers. Or, cette boue est indispensable à la construction de leurs nids. Si, à leur retour d'Afrique au printemps, les hirondelles trouvent tout de suite ces nids disponibles, elles pourront immédiatement entamer la période de reproduction.

UNE ACADÉMIE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE

POUR S'ÉPANOUIR ET SE DÉVELOPPER PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE.

La formation dispensée à l'académie intercommunale de musique, de danse et des arts de la parole d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Court-Saint-Étienne, est encadrée par des artistes-enseignants, tous diplômés et certifiés par les meilleures écoles supérieures artistiques de Belgique et d'ailleurs.

L'académie s'adresse à tous et offre un large éventail d'activités dès le plus jeune âge :

à partir de 5 ans, les enfants peuvent déjà participer à l'éveil corporel, musical et théâtral, faire de la danse ou du théâtre en initiation,

à partir de 7 ans, les enfants peuvent également participer à la chorale, faire de la musique et accéder à la pratique d'un instrument (formation musicale) ou encore, faire de la danse classique ou contemporaine,

dès 8 ans, il est possible de faire du théâtre et dès 12 ans, de participer à un ensemble instrumental (après 4 années de pratique d'instrument), faire de la musique de chambre (à partir de la qualification à l'instrument), suivre le cours de pratiques des rythmes musicaux du monde ou le cours d'improvisation musicale,

enfin, à partir de 14 ans ou plus, il est également possible de suivre un cours de déclamation, de diction ou de chant d'ensemble (chorale) au niveau avancé (Dylettanti) ou niveau débutant et moyen.



INFOS & INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes du 15 juin jusqu'au 30 septembre. Il n'y a pas de limite d'âge pour s'inscrire à l'académie.

Les modalités d'inscription sont décrites en détail sur le site : www.acarts.be (à partir du 15 juin).

Deux soirées plurielles (théâtre-musique-danse) seront organisées à la Ferme du Biéreau le vendredi 15 et le samedi 16 mai à 19h30.



Académie intercommunale
Rue des Écoles, 32
1490 Court-Saint-Etienne
010 61 42 36
contact@acarts.be
www.acarts.be

UN RÉSEAU D'ÉCOLES DE DEVOIRS DYNAMIQUES ET CRÉATIVES

VERS LA RÉUSSITE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS, VIA LE SOUTIEN SCOLAIRE AU SEIN DU QUARTIER.

Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire. Les enfants et les jeunes qui fréquentent les EDD ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. Certains élèves cherchent du soutien pour leurs difficultés scolaires dues notamment à une maîtrise plus fragile de la langue française, d'autres n'ont pas de difficulté particulière et cherchent simplement un endroit serein pour travailler dans le calme et la bonne humeur.

Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les écoles de devoirs sont encadrées par des bénévoles, appuyés par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes...). Ces équipes se donnent pour objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation, afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité.

Les écoles de devoirs ne sont donc pas seulement « des endroits où l'on fait ses devoirs ». Plusieurs d'entre elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives : activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures, où tous sont les bienvenus. En résumé, une école de devoirs, c'est un espace temps encadré et des activités variées, ajustées aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes !



7 ÉCOLES DE DEVOIRS AU COEUR DES QUARTIERS :

EDD DU BAULOY

Clos Marie Doudouye 28 - 1340 Ottignies
Horaires : lun, ma, jeu de 16h15 à 19h
Infos : Lysiane Vanvrékom - 010 43 61 94

EDD DE LIMELETTE

Avenue des Sorbiers 77a - 1342 Limelette
Horaires : tous les jours (horaires variables)
Infos : Imagimonde asbl - 0472 46 49 86

EDD DE LA CHAPELLE AUX SABOTS

Avenue des Hirondelles 1 - 1341 Céroux-Mousty
Horaires : lun, ma, jeu de 16h30 à 18h
Infos : Le fil blanc asbl - 0475 75 73 16

EDD DU BIÉREAU

Cour de la Ciboulette 16 - 1348 Louvain-la-Neuve
Horaires : lun, ma, jeu de 16h à 18h - me de 13h30 à 16h
Infos : AMO La Chaloupe - 0470 87 06 02

EDD DE LAUZELLE

Rue Charles Loupoigne 27/001 - 1348 Louvain-la-Neuve
Horaires : lun, ma, jeu de 16h30 à 18h
Infos : Hadjili Mohamed Laïd - 0494 38 41 61

EDD D'OTTIGNIES

Avenue des Combattants 40 - 1340 Ottignies
Horaires : me de 14h à 16h - jeu et sa sur rdv
Infos : Elmostapha Ouahib - 0475 92 52 92

EDD DE MOUSTY

Chaussée de Bruxelles 35 - 1490 Court-St-Etienne
Horaires : lun, ma, jeu de 16h à 18h - me de 13h30 à 16h
Infos : AMO La Chaloupe - 0473 17 24 57

ENVIE DE DONNER UN PEU DE TEMPS AUX ENFANTS? REJOIGNEZ-NOUS ET DEVEZ ANIMATEUR EN ÉCOLE DE DEVOIRS !

INFOS & CANDIDATURES

Coordination des écoles de devoirs
Espace du Coeur de Ville 2 - 1340 Ottignies
010 43 61 94 - edd@olln.be

DES VACANCES COLLECTIVES AU CENTRE DE LOISIRS ACTIFS

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CITOYENNETÉ RESPONSABLE, ACTIVE, CRITIQUE ET SOLIDAIRE.

Chaque année, la Ville organise des plaines de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Fort d'une expérience de 50 ans, le Centre de Loisirs Actifs propose à votre (vos) enfant(s) des vacances collectives de qualité basées sur le libre choix d'activités.

Les équipes encadrantes entendent prendre en compte les intérêts et les envies de chacun, mais aussi leurs besoins et leur rythme dans tous les moments de la journée.

Notre projet pédagogique tend à réaffirmer le temps de l'enfance durant les vacances comme un moment privilégié de découverte et de respect du rythme de chacun... en opposition à une certaine conception de rentabilisation à outrance de tous les instants de la vie des enfants.

Dans le cadre agréable de l'école communale d'Ottignies, l'ISBW propose une plaine de vacances au projet éducatif adapté aux besoins des plus petits de 2,5 à 3 ans : continuité et stabilité d'une équipe bienveillante et disponible, respect du rythme de l'enfant et soin apporté aux temps forts de leur journée, rituels, découvertes, explorations, éveil.

De leur côté, dans les locaux réaménagés des écoles communales de Blocry et Mousty, les 3-5 ans s'émerveillent devant les nombreux coins à thèmes et les innombrables possibilités d'activités que leur offre le « Monde de CLA » : psychomotricité, jeux symboliques, ateliers créatifs, promenades, coin doux/lecture, pataugeoire...

Enfin, au programme des journées des 6-12 ans au Centre de Loisirs Actifs : activités dynamisantes, grands jeux, balades, piscine, ateliers créatifs et culinaires. Autant de projets individuels et collectifs qui prendront vie au fil des envies des enfants !



VACANCES D'ÉTÉ 2020 :

> PLAINE POUR LES ENFANTS DE 2,5 À 3 ANS

Plaine encadrée par l'ISBW à l'école communale d'Ottignies

Du 06 au 31 juillet 2020

Inscriptions à partir du 4 mai auprès de l'ISBW

www.isbw.be - 081 622 760

> PLAINES POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS

Plaines encadrées par le Centre de Loisirs Actifs dans les écoles communales de Blocry et de Mousty

Du 06 juillet au 21 août 2020

Inscriptions du 27 avril au 29 mai auprès du CLA

www.oln.be - 010 43 61 94

FORMATION D'ANIMATEUR-ANIMATRICE

Le CLA propose des formations à l'animation reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par l'ONE, permettant d'obtenir le brevet d'animateur-animateur de centre de vacances. Ces formations sont ouvertes aux jeunes de 17 ans et sont organisées en collaboration avec les CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active). Le stage pratique se fait durant l'été.

ANIMATION VOLONTAIRE

Déjà en possession du brevet d'animateur-animateur ou de coordinateur-coordinatrice de centres de vacances? Tu cherches une nouvelle expérience dans l'animation pour cet été? Envoie ton CV ou demande le formulaire ad hoc. L'appel à candidature se clôture le 15 mai.



INSCRIPTIONS & CANDIDATURES

Centre de Loisirs Actifs (CLA)

Espace du Coeur de Ville 2 - 1340 Ottignies

010 43 61 94 - plainescla@oln.be

LA RENTRÉE 2020-2021 AURA LIEU LE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE !

Infos et inscriptions jusqu'au vendredi 3 juillet et à partir du lundi 24 août par téléphone auprès des directions d'écoles.

ÉCOLE COMMUNALE MATERNELLE DE CÉROUX MA PETITE ÉCOLE



Place Communale, 3
1341 Céroux-Mousty
010 61 22 78

Directrice : Mme Nathalie Hock
direction@ecoledeceroux.olln.be
www.ecoledeceroux.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE LIMAUGES ÉCOLE SCIENTIFIQUE



Rue des Écoles, 8
1341 Céroux-Mousty
010 43 64 20

Directrice : Mme Nathalie Hock
direction@ecoledelimauges.olln.be
www.ecoledelimauges.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE MOUSTY ÉCOLE EN MOUVEMENT



Rue des Coquerées, 4
1341 Céroux-Mousty
010 43 64 30

Directeur : Mr Dominique Destrebecq
direction@ecoledemousty.olln.be
www.ecoledemousty.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE LA CROIX ÉCOLE EN NATURE



Chaussée de La Croix, 80a
1340 Ottignies
010 43 64 50

Directrice : Mme Karin Moons
direction@ecoledelacroix.olln.be
www.ecoledelacroix.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE FONDAMENTALE D'OTTIGNIES ÉCOLE EN IMMERSION



Avenue des Combattants, 37
1340 Ottignies
010 43 64 00

Directrice : Mme Magali Van Oorschot
direction@ecoledottignies.olln.be
www.ecoledottignies.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE MATERNELLE DE BLOCRY ÉCOLE EN OUVERTURE



Rue Haute, 3
1340 Ottignies
010 43 64 46

Directrice : Mme Sylvie Guillaume
direction.mat@ecoledeblocry.olln.be
www.ecoledeblocry.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE PRIMAIRE DE BLOCRY ÉCOLE INTERCULTURELLE



Rue de l'Invasion, 119a
1340 Ottignies
010 43 64 40

Directrice : Mme Sylvie Daveloose
direction.prim@ecoledeblocry.olln.be
www.ecoledeblocry.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE LAUZELLE ÉCOLE PARTICIPATIVE



Cour Marie d'Oignies, 23
1348 Louvain-la-Neuve
010 43 64 10

Directrice : Mme Bernadette Moors
direction@ecoledelauzelle.olln.be
www.ecoledelauzelle.olln.be

ÉCOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE LIMELETTE ÉCOLE CRÉATIVE



Avenue de Jassans, 67
1342 Limelette
010 41 05 62

Directrice : Mme Corinne Bertrand
direction@ecoledelimelette.olln.be
www.ecoledelimelette.olln.be



Réseaux d'enseignement non communaux

Vous avez découvert les écoles communales dans l'encart central de ce Bulletin. Voici les réseaux d'enseignement non communaux.

Enseignement public officiel fondamental de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. Bontemps, 2
1340 Ottignies
Tél. : 010 / 42 04 30
Directeur : Frédéric Frémy

Enseignement public officiel secondaire de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. des Villas, 15
1340 Ottignies
Tél. : 010/42 04 20

Implantation de Lauzelle
(pédagogie participative)
Rue de Clairvaux
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 42 04 27
Préfète des études :
Carole Sterckx

Enseignement fondamental libre

Collège du Biéreau

www.biereau.be
Rue du Collège, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 45 03 06
Directeur : Stéphane Vreux

Ecole Martin V

www.martinv.be
Bd du Nord, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 45 01 02
Directeur : David Foret

Ecole Notre-Dame

www.ecolenotredamecerouxmousty.be
Av. des Iris, 14
1341 Céroux-Mousty
Tél. : 010 / 61 41 18
Directeur : Nicolas Van Peel

Ecole Saint-Pie X

www.ecolestpiex.be
Av. Saint-Pie X, 5
1340 Ottignies
Tél. : 010 / 41 45 98
Directeur : Eric Xhonneux

Enseignement fondamental libre non-confessionnel

Ecole des Bruyères

www.bruyeres.be
Av. des Arts, 11
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 45 16 66
Directeur : Marc Guiot

Enseignement spécialisé

Ecole Escalpe « Escalpade »

Enseignement spécialisé de
type 4 (enfants atteints d'un
handicap moteur)
www.escalpade.be
Rue de la Ferme des Bruyères, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 43 98 23
Directeur : Géry Scoupe

Enseignement secondaire libre

Collège du Christ-Roi

www.ccro.be
Rue de Renivaux, 25
1340 Ottignies
Tél. : 010 / 42 04 70
Directeur :
Olivier Van Herstraeten

Lycée Martin V

www.lmv.ucl.ac.be
Rue du Collège, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010 / 48 96 40
Directeur : Damien Dejemeppe



Pour réduire la fracture numérique

Notre Ville a donné l'opportunité à ses habitants d'acquérir 100 ordinateurs d'occasion (disponibles suite au remplacement du matériel informatique à l'administration communale), pour contribuer à la réduction de la fracture numérique.

L'opération « 100 ordinateurs contre la fracture numérique » lancée fin 2019 est un succès : la Ville a reçu 117 candidatures d'habitants, 99 ont été jugées recevables.

« Chaque ménage qui a demandé un PC va l'obtenir », se réjouit Steve Evrard, responsable du Plan de cohésion sociale de la Ville. « Nous avons écarté les candidatures qui émanaient de plusieurs membres d'un même ménage, d'habitants d'autres communes, d'associations... et les candidatures arrivées hors délai. Les bénéficiaires proviennent de tous les coins de la commune : 33 de Louvain-la-Neuve, 29 d'Ottignies, 22 de Céroux-Mousty et 15 de Limelette, soit une distribution équitable, car représentative du nombre d'habitants dans les différentes entités de la ville. »

Les ordinateurs étaient disponibles suite au remplacement du matériel informatique à l'administration communale. Plutôt que de les jeter, il a été décidé d'en faire profiter les citoyens, au prix de 25€ le kit (tour avec processeur I3, licence Windows 10 avec des logiciels libres pour le traitement de texte, d'image, tableur et utilitaires, écran, clavier, souris, diverses applications, ainsi qu'une carte d'accès à l'Espace Public Numérique (l'EPN, au bd Martin) donnant droit à 10h de formation).

Notre service Informatique a effectué un gros travail pour nettoyer les machines et s'assurer de leur bon fonctionnement. Un seul PC a dû être écarté.

« Les bénéficiaires se sont engagés à suivre 4h de formation à l'EPN,

l'occasion de revoir toutes les bases de l'informatique et de se faire expliquer le fonctionnement des logiciels. Ce n'est qu'après avoir effectué la formation qu'ils pourront repartir avec le matériel. Les formations ont commencé au début février, pour des groupes de chaque fois 6 personnes. »

Mise en valeur de l'EPN

L'échevin en charge du Numérique Philippe Delvaux se félicite de cette action en phase avec la volonté du Collège d'accélérer la transition et de créer du lien social. Elle a mobilisé de nombreux services de la Ville, aux côtés des membres du Conseil consultatif du Numérique.

« Après avoir été bien utilisées par la Ville - 8 ans - les machines reviennent à ceux qui les ont payées via leurs impôts. C'est un juste retour. C'est aussi une belle mise en valeur de l'EPN : quand on sait que les citoyens peuvent bénéficier de 10h de cours d'informatique pour 5€, il est dommage qu'ils ne soient pas plus nombreux à en profiter. Certains ont découvert l'existence de l'EPN grâce à notre action des 100 ordinateurs. »

Philippe Delvaux évoque aussi la volonté de lutter contre la fracture numérique. L'époque force les gens à faire leurs paiements et déclarer leurs impôts en ligne, ce qui n'est pas évident pour tout le monde. Certains arrivent à l'EPN avec leur déclaration, incapables de la compléter en ligne.

« Le formateur veut bien les aider, mais c'est une grosse responsabilité ! Il ne faut pas qu'on l'accuse après d'avoir mis un zéro de trop ! »

20% des Wallons « fracturés numériques »

L'Agence du Numérique a réalisé un baromètre de maturité numérique des citoyens wallons. Il en ressort que 84% des ménages wallons disposent au moins d'un ordinateur, 90% sont connectés à Internet, 76% ont au moins un smartphone. A côté de ceux-là, 8% ne disposent d'aucun terminal (ni ordinateur, ni tablette, ni smartphone).

« Internet est essentiellement utilisé pour lire ou envoyer des mails, rechercher des informations, utiliser les réseaux sociaux... mais l'e-commerce est de plus en plus présent : 9% en 2002 pour 61% en 2019 », constate André Delacharlerie, expert de l'Agence du Numérique.

L'Agence a mesuré les compétences numériques des Wallons, ce qui lui a permis de constater qu'un tiers de la population ne dispose que d'un minimum de compétences, et que 20% des Wallons peuvent être qualifiés de « fracturés numériques ».

« Les fracturés numériques sont majoritairement des femmes (61%), des personnes de plus de 60 ans (70%), qui ont un diplôme d'études secondaires ou plus (49%) et un revenu satisfaisant voire confortable (62%). »

Ils constituent la cible prioritaire des actions semblables à celle menée par notre Ville avec ses « 100 ordinateurs ». ■

MOBILITÉ À LOUVAIN-LA-NEUVE, ÇA MARCHE AVEC VOUS!



Donnez votre avis
pour une mobilité
qui vous ressemble

LE PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ FAIT PEAU NEUVE !

Afin d'intégrer à la stratégie globale de mobilité les différents projets de la Ville.

Une participation citoyenne, pourquoi ?

Pour obtenir un PCM adapté, que tous les acteurs s'approprient et qui répond aux besoins.

QUELLES ACTIONS
POUR AMÉLIORER
LA MOBILITÉ ?



Organiser l'accès des véhicules de **livraisons sur la dalle**.



Favoriser l'**accessibilité du quartier de Blocry** pour les piétons, cyclistes et transports en commun.



Étude de l'extension ou déplacement de la **gare des bus**.



Amélioration de l'accessibilité des **sorties d'autoroute 8a et 9**.



Aménagement du **boulevard de Lauzelle et de la RN4** en boulevards urbains.



Satisfaire la **demande en parking** dans et autour de la ville.



Organiser le service de **voitures partagées**.



Permettre une **cohabitation** apaisée des **piétons et cyclistes** sur la dalle.



Améliorer la **sécurité et l'accessibilité autour des écoles**.



Aménagement du **boulevard du Sud** pour répondre aux besoins actuels et futurs.



Aménagement des axes pour la **priorisation des bus** afin de rendre ce moyen de transport compétitif.



Permettre la mise en place d'une **navette autonome** et/ou d'un transport à la demande.

DATES À RETENIR

Séance d'information : 4 mai (présentation du plan d'actions) et le 28 mai 2020 (séance de questions/réponses) à 19h30 en la salle du Forum (voie des Hennuyers 1, 1348 Louvain-la-Neuve, 3^e étage).

Enquête publique : du 20 avril au 18 juin 2020 (sans préjudice de changements éventuels dus au confinement en raison du COVID-19).



DOCUMENTS
CONSULTABLES

Un **document de synthèse disponible en ligne** (www.olln.be)

12 fiches actions consultables au service Travaux et Environnement de la Ville (avenue de Veszprém, 5 à 1340 Ottignies).

Les fiches sont consultables dans un local dédié **et uniquement sur rendez-vous**.

Avec le soutien de la



Wallonie





Proximity

Faites partie du jury de sélection des projets.

Dans le cadre de la campagne Proximity, un jury indépendant - composé notamment d'experts et de citoyens - désignera les lauréats qui recevront non seulement un soutien financier de la Ville, mais aussi un accompagnement par le Réseau Transition et la Fondation Be Planet.

Vous souhaitez faire partie de ce jury?

- Vous avez plus de 18 ans
- Vous êtes domicilié à Ottignies-Louvain-la-Neuve

- Vous n'êtes pas impliqué dans un projet candidat à cet appel à projet
- Vous êtes disponible le lundi 8 juin à partir de 17h, pour la réunion du jury
- Vous êtes disposé à analyser l'ensemble des dossiers de candidatures entre le 14 mai et le 8 juin

Posez votre candidature avant le 20 avril.

Trois citoyens seront tirés au sort (au minimum un homme et une

femme) parmi ceux qui auront déposé leur candidature. Si vous êtes sélectionné, vous serez averti par mail au plus tard le 1^{er} mai. ■

Vous avez un projet concret sur Ottignies-Louvain-la-Neuve en faveur de la transition écologique et solidaire (zéro déchet, alimentation durable, mobilité, énergie, biodiversité, économie circulaire...)? Répondez à l'appel à projets, avant le 20 avril.

 www.proximitybelgium.be

Commerces et services

Mise à jour de l'annuaire pour Ottignies, Céroux-Mousty et Limelette.

Notre Ville a créé un annuaire électronique géo-localisé gratuit, en 2010, pour permettre à toute personne ayant une activité commerciale/de services d'être référencée sur internet en bénéficiant de la qualité du référencement du site communal www.olln.be.

Une nouvelle édition papier de l'annuaire va paraître en septembre.

Elle comportera toutes les données relatives aux commerces d'Ottignies, Céroux-Mousty et Limelette. Les informations générales (centres médicaux, complexes sportifs, enseignement...), concernent l'ensemble de la ville.

L'annuaire papier s'appuie essentiellement sur les informations fournies et mises à jour par les commerces et services inscrits dans l'annuaire

électronique. Merci donc de vérifier l'exactitude de vos données, sur www.olln.be. Vous pouvez les modifier vous-même ou nous communiquer tout changement: affaireseconomiques@olln.be, 010 / 43 61 83.

Cet annuaire complète le Guide des commerces et services de Louvain-la-Neuve édité par l'Association des Habitants (AH), dans un format similaire. ■

Enquête auprès des ménages

L'office belge de statistique «Statbel» organise une enquête sur les revenus et les conditions de vie (habitation, formation, emploi...), notamment auprès de plusieurs ménages de notre ville, jusqu'en septembre 2020.

Sur base de ces données, Statbel établit des statistiques pour la Belgique, notamment le taux de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Les ménages invités à participer à cette enquête recevront une invitation par courrier. Un enquêteur, muni d'une carte d'accréditation, les interrogera à l'aide d'un ordinateur portable. Ils recevront un dédommagement de 30€ (exonéré d'impôt) pour le temps qu'ils auront consacré à répondre aux questions.

Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs.

 0800 / 120 33

31.330 habitants

Notre Ville comptait 31.330 habitants au 31 décembre 2019 (31.422 habitants au 31/12/2018)

- 10.656 à Louvain-la-Neuve (10.694 en 2018)
- 10.041 à Ottignies (10.101 en 2018)
- 5.204 à Céroux-Mousty (5.196 en 2018)
- 5.429 à Limelette (5.431 en 2018)

Nombre de naissances d'enfants domiciliés dans notre ville: 276 (317 en 2018)

Nombre de décès de personnes domiciliées dans notre ville: 232 (217 en 2018)

Nombre de mariages célébrés à Ottignies: 93 (112 en 2018)

Nombre de divorces: 70 (59 en 2018)



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans
châssis existants

Agréé Ethias et Fortis

Rue de Méruvoux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be

SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW

MUL-T-LOCK

EVVA

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité !

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

SPORT
CULTURE



ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - ECOLE DE JUDO

www.sport-culture.be 010 400 501

-20%

Intuition
La coiffure au naturel

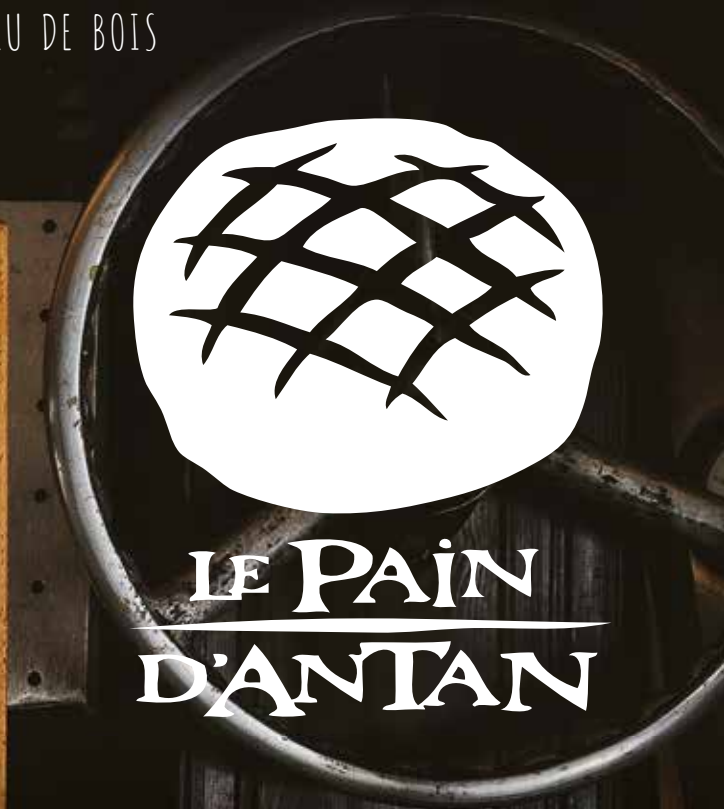
Sur présentation de ce bon
sur les lissages brésiliens et
les soins profonds Ybera.

1b, rue Victor Sténuit
1342 Rofessart/Limelette | 0485/1780.86
Jours de fermetures: mercredi et dimanche.

 Intuition, la coiffure au naturel

Uniquement les lundis, mardis et jeudis de 2020 - 1 bon/personne.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS



LE PAIN
D'ANTAN

119C, avenue Provinciale
Céroux-Mousty - 010/ 395 003

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

Bois **65**
Rêves

ESPACE MULTIDISCIPLINAIRE
DE CONSULTATIONS, FORMATIONS,
BUSINESS EVENTS & CO-WORKING

CENTRE DE CONSULTATIONS

Psychologie & Thérapie

- Consultations psychologiques
- Psychothérapie
- Médiation

Coaching spécialisé

- Coaching de carrière & Burnout
- Orientation professionnelle
- Développement personnel

Soins psycho - corporels

- Massages • Réflexologie • Reiki
- Médecine traditionnelle chinoise
- Soins énergétiques

Cours collectifs

- Yoga • Ayurveda • Kundalini Yoga

www.63-reves.be • info@63-reves.be

63 Rue du Bois des Rêves • Ottignies Louvain la Neuve



BUREAU COMPTABLE
BASECQ



be. tax advisers
accountants

Bureau de Grez-Doiceau :

Chaussée de Wavre, 179

Tél : 010 84 26 26

Bureau de Jodoigne :

Avenue des Commandants Borlée, 10

Tél : 010 77 52 00

www.comptabilite.be | info@comptabilite.be

vendre

acheter

louer

Autant savoir où on va.
Efficacité,
rigueur et intégrité

Vous souhaitez **vendre ou louer** votre bien immobilier?

Depuis 2002, l'agence familiale **Altis** s'est forgée une excellente réputation dans la région. Connaissance du marché, suivi rigoureux et justesse d'évaluation (gratuite) permettent de vendre au meilleur prix.

En confiant votre bien à l'équipe d'Altis, vous recevez la **disponibilité** et le **professionnalisme** permettant d'aboutir en toute **sérénité**.

Son **service sur mesure et dévoué** est un moteur extrêmement efficace dans sa dynamique de vente.



ne laissez rien au hasard.

010 40 12 30 • www.altis.be

Place Albert 1er, 20 • B-1300 Limal • info@altis.be • Agréé IPI



Vers le zéro déchet

L'échevin de l'Environnement dresse un premier bilan très positif du Plan d'actions zéro déchet de la Ville. Mais on peut faire encore mieux: «*il faut convaincre plus d'habitants d'utiliser les sacs biodégradables pour les déchets organiques*».

Réduire la poubelle des déchets ménagers de 6,2% cette année, c'est un objectif «*super ambitieux*» reconnaît l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux. «*On ne mourra pas si on n'y arrive pas, mais si on y arrive, nous serions parvenus à la réduire de 10,5% en 4 ans, preuve que les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve font leur part pour permettre de ne renouveler qu'un seul four d'incinération à Virginal.*»

Pour arriver à ses fins, la Ville a prévu de recruter une personne supplémentaire pour la gestion des déchets. Il faut convaincre davantage d'habitants de se lancer dans le tri des déchets organiques. Si la part des déchets organiques a augmenté de plus de 15% en trois ans (ce qui explique en partie la réduction du poids de la poubelle «tout venant»), elle pourrait augmenter encore de 26,3% cette année!

La demande de trois familles de pouvoir installer un poulailler collectif (4 poules) sur un petit espace communal voisin de la rue Michel de Ghelderode a donné l'idée à l'écoconseillère de la Ville d'élargir l'initiative à d'autres familles.

«*Une poule peut picorer jusqu'à 150kg de déchets par an*», constate Dorothee Hébrant. «*Toutes les personnes prêtes à collaborer avec leurs voisins pour installer un poulailler collectif sont invitées à nous le faire savoir.*»

L'éco-conseillère reconnaît que l'initiative des pouilliers collectifs va à l'encontre des règlements de certains lotissements construits il

ya quelques dizaines d'années: la Balsamine, le Fonds de Bondry, le clos de la Rivière... Néanmoins, les mentalités ont changé. Les poules ne font pas tant de bruit (un coq, c'est autre chose), et si le poulailler est bien géré, les indésirables n'ont pas accès à la nourriture destinée aux seuls gallinacés.

Mesures tous azimuts

«*Nous avançons vite dans la réalisation de notre Plan d'actions «zéro déchet», grâce à une série de mesures combinées: la distribution de gourdes au personnel d'entretien et personnel du service Travaux pour éviter les bouteilles en plastique, l'instauration d'une taxe sur les écrits publicitaires, la réduction du nombre de sapins de Noël utilisés pour décorer la ville et les bâtiments communaux, la dématérialisation de plusieurs démarches administratives, la réduction du nombre de poubelles au sein de l'administration...*»

L'échevin de l'Environnement annonce que le règlement relatif aux fêtes et manifestations sera adapté cette année, pour favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable (pas de subsides ou pas de rétrocession de la caution en cas de vaisselle jetable). Les organisateurs de joggings ont également été sensibilisés, et nos mouvements de jeunesse, dont plusieurs ont déjà fait l'essai de camps «éco-responsables». Une cinquantaine de commerces ont signé une charte zéro déchet, dans laquelle ils s'engagent à récompenser les clients qui font des efforts, proposer des produits en vrac ou sans emballage, accepter les contenants personnels...

Le bilan de la récolte des canettes n'est pas extraordinaire, par rapport aux autres communes qui participent au projet pilote soutenu par la Région, mais ce sont quand même près de 15.000 canettes qui ont été ramenées en moins d'un an, par deux associations et 23 citoyens.

«*Nous testons une reprise manuelle, ce qui nous permet de nous assurer qu'il s'agit bien de canettes qui étaient abandonnées au bord des routes*», précise l'éco-conseillère Dorothee Hébrant. «*La reprise à l'aide d'une machine, que nous testerons l'an prochain, permettra moins ce contrôle.*»

Bulles à textile

Notre Ville a augmenté le nombre de bulles à textile (il y en a désormais à proximité du centre sportif de Blocry, à l'avenue de l'Espinette, près de l'ancien parc à conteneurs...) et programme d'en installer d'autres sur la dalle de Louvain-la-Neuve (Grand-Place et place de l'Université).

Elle rappelle aux habitants qu'ils peuvent faire appel à Restor (La Ressourcerie) pour l'enlèvement des biens de réemploi et déchets encombrants. Si 25% au moins des biens sont valorisables, l'enlèvement est gratuit (couvert par un subside communal de 20.000€).

Envie de réunir quelques voisins pour découvrir des trucs et astuces autour du zéro déchet? Contactez l'écoconseillère: 010 / 43 62 50, environnement@olln.be. ■



Le lac, dès l'avaloir

L'UCLouvain et la Ville ont fixé des plaques «Ne jetez rien, ici commence le lac» à côté d'une cinquantaine d'avaloirs de Louvain-la-Neuve. Pour rappeler à tous les usagers que la cité universitaire est constituée d'un réseau d'égouttage séparatif. Les eaux de pluie aboutissent dans le lac.

Le lac de Louvain-la-Neuve commence dès l'avaloir. N'y jetez rien! Pas de chewing-gum, pas d'emballage de bonbon, pas de mégot de cigarette...

«On retrouve des mégots dans les gésiers des oiseaux, qui les confondent avec des vers», regrette le garde-forestier du bois de Lauzelle Jean-Claude Mangeot. «C'est la mort assurée.»

Le 20 janvier, l'UCLouvain et la Ville ont convoqué les représentants de la presse pour qu'ils expliquent dans leurs médias comment le site de Louvain-la-Neuve est constitué d'un réseau d'égouttage «séparatif». Chaque rue possède un double réseau et chaque habitation, un double raccordement: un pour les eaux de pluie, un autre pour les eaux usées.

«En principe, les habitants le savent. Mais c'est à rappeler sans cesse, puisqu'il y a toujours de nouveaux arrivants, de nouveaux étudiants, de nouveaux visiteurs...», constate l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux.

Si les eaux usées sont dirigées vers le collecteur de la Dyle (excepté une partie du parc scientifique) et la station d'épuration de Wavre, les eaux pluviales, elles, sont conduites directement dans le lac. Puis dans la rivière La Malaise et les nappes phréatiques en aval.

«Si un bâtiment est lavé à l'eau de javel et que l'eau est ensuite jetée dans l'avaloir ou la rigole, les résidus de chlore se dirigent directement vers le lac, avec des conséquences potentiellement nocives pour cet espace naturel riche en biodiversité», rappelle le

directeur du développement urbain et régional de l'UCLouvain Nicolas Cordier.

Le système séparatif présente l'avantage de ne pas surcharger les stations d'épuration avec des eaux pluviales, en principe peu polluées. Mais il impose que les eaux de ruissellement soient aussi propres que possible.

50 plaques

Pour sensibiliser le grand public, l'UCLouvain et la Ville ont fixé des plaques «Ne jetez rien, ici commence le lac» à côté d'une cinquantaine d'avaloirs de Louvain-la-Neuve (depuis le Biéreau jusqu'au lac, suivant le cheminement de l'eau).

Et ce sera bien utile! Alors que l'échevin de l'Environnement se dirigeait vers la Grand-Place où avait lieu la conférence de presse, il a croisé des ouvriers occupés à couper des pierres à proximité des avaloirs du parvis Saint-François, vers lesquels l'eau (grise) résultant du travail se dirigeait naturellement. Il en a alerté le garde-forestier du bois de Lauzelle, qui s'est immédiatement rendu sur place.

«Ces ouvriers ignoraient que les avaloirs conduisent au lac. Ils m'ont garanti qu'il n'y avait pas de produit, uniquement un mélange d'eau et de pierre. Mais si les poissons ont ça dans les branchies, ils crèvent», explique Jean-Claude Mangeot. «Les ouvriers ont immédiatement arrêté leur travail et promis de changer leur technique de coupe.»

Tous les usagers de Louvain-la-Neuve doivent être informés: les habitants et les étudiants, mais aussi les sociétés de nettoyage, les vendeurs du marché, le secteur

horeca... Il n'est pas question d'aller vider son huile de friture usagée dans un avaloir!

«La Ville et l'UCLouvain sont en train de s'assurer, en outre, que tous les raccordements sont bien faits. C'est un travail long», annonce Philippe Delvaux.

«Lors de la mise en assec du lac, on a pu constater que certains raccordements n'étaient pas bien faits. Relativement peu, mais c'est chaque fois un de trop», ajoute Nicolas Cordier.

La Ville a défini «l'eau» comme action importante dans son Plan Stratégique Transversal (PST). Une collaboration a été entamée avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette et la SPGE. A l'échelle de l'ensemble de la région, des plaques circulaires en lave émaillée «Ici commence la mer» ont été placées près des avaloirs, en mars. ■



UCLouvain et Ville ont fixé des plaques «Ne jetez rien, ici commence le lac» à côté d'une cinquantaine d'avaloirs de Louvain-la-Neuve.

Recherche jardins à partager

Des Ottintois lancent une initiative de jardins partagés, pour créer des liens entre voisins et augmenter l'autonomie alimentaire des habitants. La Ville les soutient.

Une dizaine d'Ottintois réunis dans un groupe «Ottignies En Transition» constatent que nous sommes devenus totalement dépendants de la grande distribution pour nous alimenter, et estiment qu'il est temps de redevenir les acteurs de notre avenir.

Ils proposent aux habitants qui disposent d'un terrain pouvant accueillir un potager de le prêter à un autre habitant qui désire semer et planter des fruits et légumes.

«Les deux personnes se rencontreront pour imaginer et discuter le futur projet de potager.

Si la rencontre débouche sur un rêve commun, une convention sera signée entre les deux parties et l'aventure pourra commencer.»

«Ottignies En Transition» voit de multiples avantages à la formule: renforcement du lien social et intergénérationnel entre voisins, partage des ressources et du savoir-faire, retour à la terre, redécouverte d'une alimentation saine, locale, de saison et variée, revalorisation des légumes oubliés, sentiment gratifiant de produire par soi-même, échanges-trocs entre voisins, végétalisation de la ville, augmentation de la biodiversité, réinsertion de personnes en

difficulté, premier pas pour une autonomie alimentaire, moins de déchets, récolte d'eau de pluie, utilisation d'un compost, amélioration de l'empreinte écologique...

Vous avez envie de prêter votre terrain (ou une partie)? Vous désirez réaliser un potager? Vous êtes maître-composteur ou maître-jardinier et avez envie de partager vos connaissances? Contactez «Ottignies En Transition»! ■

 **OttigniesEnTransition@**
gmail.com
0472 / 36 26 89

Ramassage des branchages

Comme chaque année, la Ville organise un ramassage/broyage de vos branchages d'un diamètre compris entre 3 et 17cm et une longueur d'un mètre minimum. Les branches seront disposées en tas ou ficelées devant votre domicile à un endroit facilement acces-

sible (pas de feuilles, pas de tiges de rosiers ou de taille de petite haie). Le volume est limité à dix brouettes. Les branchages non conformes ne seront pas ramassés.

Le ramassage aura lieu la semaine du 4 mai, pour toutes les entités de la Ville.

Inscription avant le 20 avril :
www.olln.be/branchages
010 / 43 62 50 ■

Taillez les haies

Nos équipes d'entretien mettent tout en œuvre afin de rendre l'espace public de votre quartier

plus agréable. Néanmoins, l'investissement de tous est nécessaire. Ainsi, veillez à ce que vos haies ne débordent pas sur

le domaine public ni ne gênent le passage, comme prévu dans le règlement de police. ■

Balade « biodiversité »

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vous invite à une balade « Les vestiges de nature entre chemins creux et champs Mousty » au départ de l'église de Mousty, le dimanche 31 mai, de 9h30 à 12h. Pour découvrir ce qu'une commune et ses habitants peuvent entreprendre pour réguler le climat et préserver la biodiversité. Inscription: environnement@olln.be, 010 / 43 62 50

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Pour rappel, il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon, de motobèches, tronçonneuses et autres engins à moteurs, électriques ou à explosion (destinés notamment à des fins de jardinage et espaces verts) entre 20h et 9h ainsi que les dimanches et jours fériés.



Notre ville élue «l'une des six communes les plus sportives de Wallonie» par les internautes de La DH-Les Sports.

Sport

Une des plus sportives

Le dispositif «Sport sur ordonnance» mis en place par le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées a valu à notre Ville d'être élue «Commune sportive 2019» par les internautes de La Dernière Heure - Les Sports.

Dans le cadre de l'action «J'aime ma commune» de La DH - Les Sports, les internautes ont désigné notre ville comme l'une des six communes les plus sportives de Wallonie, avec Les Bons Villers, Mouscron, Mont-Saint-Guibert, Le Roeulx et Flémalle.

L'échevin des Sports Benoît Jacob et le directeur du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées Jacques Horlait ont assisté à la remise des prix, le 10 février. Ils ont reçu une plaque de rue «Ottignies-Louvain-la-Neuve élue commune sportive 2019», des mains du directeur général de La DH et de la Libre Belgique et du rédacteur en chef de La DH. Elle a été installée en bonne place, au CSLI.

Notre Ville postulait à ce titre notamment pour avoir été la première commune du Brabant wallon à mettre en place le dispositif «Sport sur ordonnance», il y a un an et demi. Ce dispositif permet aux médecins de prescrire de l'activité physique aux personnes souffrant de maladies comme le diabète,

la lombalgie, l'obésité, l'asthme, l'hypertension, le cancer... Une cinquantaine de médecins adhèrent au projet - désormais soutenu aussi par la commune de Mont-Saint-Guibert - et près de 75 personnes ont déjà suivi la formation.

«La majorité des personnes qui s'inscrivent vont jusqu'au bout du cycle, qui compte 12 séances», se réjouit l'échevin des Sports. «Certains vont même plus loin, en acquérant un Pass'Sports pour pratiquer un sport au CSLI (NDLR: lire page 34).»

Encadrement professionnel

Les séances de «Sport sur ordonnance» ont lieu le mardi, de 17h30 à 19h, au complexe sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, à Ottignies). Un autre cycle est organisé au centre Jean Moisse de Mont-Saint-Guibert. Le prix est de 40€ pour les 12 séances.

Chaque séance comprend 30 minutes d'endurance (marche ou course à pied), suivies d'exercices de renforcement musculaire, d'assouplissement et d'équilibre.

Elles sont animées par les professionnels diplômés de l'ASBL Stimul-us.

Le médecin prescrit l'activité physique adaptée à son patient (il s'agit d'une prescription symbolique par laquelle il juge qu'il n'y a pas de contre-indication à l'effort).

Le patient participe à une réunion d'information, le 1^{er} lundi du mois, de 19 à 20h, au CSLI des Coquerées. S'il confirme sa motivation, il s'engage dans le dispositif, qui comprend - outre le cycle de 12 semaines d'activité physique adaptée (le mardi) - un bilan de condition physique (au début et à la fin du cycle) et des séances motivationnelles.

L'objectif de «Sport sur ordonnance» est de motiver les patients à adopter un mode de vie plus actif et plus sain. Car l'inactivité physique est le 4^e facteur de risque de décès prématuré dû à des maladies non-transmissibles. ■

 010 / 61 15 25
www.csli-olln.be

Quel vélo choisir ?

Vous hésitez à troquer la voiture pour le vélo ? Et si vous le testiez avant de l'adopter ?

Pro Velo vous propose de tester un vélo pliant ou à assistance électrique durant trois mois, pour 225€ (=75€/mois).

Le projet, en collaboration avec la Ville, offre un accompagnement complet pour faciliter votre passage au vélo: formation à la circulation dans le trafic, cadenas de qualité et coaching de l'équipe Pro Velo. Vous aurez également la possibilité de racheter le vélo à prix avantageux à la fin de l'expérience.

Seule condition pour bénéficier de cette offre: habiter notre ville, y travailler ou y étudier. Deux dates de départ sont prévues: jeudi 11 juin ou jeudi 17 septembre.

 www.provelo.org, brabantwallon@provelo.org
Pro Velo - Point vélo de la gare d'Ottignies, avenue des Combattants, 114

Fête du sport en famille

Tous au Centre sportif des Coquerées (Mousty) le 17 mai de 10 à 18h. C'est gratuit!

Le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées organise la 6^e édition de la «Fête du sport en famille».

Venez découvrir et pratiquer une multitude de disciplines sportives, gratuitement, grâce à la collaboration des clubs de la ville. Ce sera aussi l'occasion de vous renseigner sur le «Pass'Sports» (20€ pour 10 séances de sport: padel, tennis de table, yoga, zumba, volley...) et le module «sport sur ordonnance» à destination des personnes qui souffrent d'une maladie de longue durée.

Pour le côté festif: spéléobox, mur d'escalade, mini skate-park,

parcours aventure, parcours de psychomotricité, châteaux gonflables, simulateur de pêche, laser game... tout a été imaginé pour que les familles passent une excellente journée au CSLI!

Un must: venez tester votre condition physique! Au terme d'une batterie de tests, des professeurs d'éducation physique vous donneront des conseils pour trouver ou retrouver la forme. ■



Championnat de Belgique de hockey

Demi-finales et finales, les 9 et 10 mai à Louvain-la-Neuve.

Le club de hockey de Louvain-la-Neuve organisera les finales du championnat de Belgique de hockey, les 9 et 10 mai prochains, dans ses infrastructures situées à l'avenue Baudouin 1^{er}.

Une occasion unique de vibrer aux exploits des meilleures équipes de Belgique, masculines et féminines. La Belgique étant championne du monde, de nombreux champions seront à l'œuvre: spectacle et ambiance au rendez-vous!

Les demi-finales se joueront le samedi; les finales et les matches pour la 3^e place, le dimanche. Les champions et championnes de Belgique seront désignés au terme du week-end.

De nombreuses animations permettront aux néophytes de découvrir le hockey et ses valeurs: respect et fair-play, éthique, solidarité et tolérance.

6^e club de Belgique

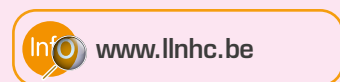
Le hockey en Belgique, c'est plus de 50.000 joueurs, avec presque autant de femmes que d'hommes.

Le hockey belge titille les sommets mondiaux, avec l'équipe nationale messieurs, les Red Lions, champions du monde et briguant la victoire aux Jeux Olympiques de 2020.

Notre ville a la chance d'avoir un club de hockey florissant, le 6^e de Belgique, avec plus de 1.300 pratiquants, dont une école de jeunes de plus de 700 joueurs/euses.

«*Nous sommes fiers d'accueillir autant de garçons que de filles, autant de jeunes (-21 ans) que de moins jeunes (+21 ans)*», se réjouit le Néolouvaniste Gorka Aguirre, président du club de Louvain-la-Neuve.

De nombreux stages «découverte» sont organisés durant l'année. ■



Participer aux finales

En tant que spectateur: www.belgianhockeyfinals.be (prix inférieur à 20€ pour une journée complète).

Devenir partenaire du club de Louvain-la-Neuve: president@lnhc.be



Le 1000^e Pass'Sports

C'est une habituée du cours de zumba qui a remporté le 1000^e Pass'Sports du CSLI des Coquerées, le 21 février. Pour les autres, le précieux sésame ne coûte que 20€ pour 10 séances de sport, à choisir parmi une dizaine de disciplines.

Une belle surprise pour la Rixensartoise Isabelle Panneels, ce 21 février. Quand elle s'est présentée à l'Accueil du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées pour y acheter son nouveau Pass'Sports, elle y a appris que celui-ci lui était... offert!

Et pour cause: ce 1000^e Pass'Sports couronne le succès de cette formule mise en place en 2018.

Depuis son lancement, les activités que le Pass'Sports propose de pratiquer au prix de 20€ pour 10 séances n'ont pas cessé de s'étoffer: gymnastique douce, yoga, padel, volley-ball, badminton, tennis de table, tir à l'arc, fitness... Tous les jours (week-end compris), en journée ou soirée.

C'est la zumba qu'Isabelle Panneels pratique depuis deux ans, le dimanche, de 11 à 12h, et parfois le vendredi matin.

«Je suis complètement fan! Il y a beaucoup d'ambiance, on bouge bien, on transpire, on se muscle... c'est parfait pour rester en forme. Et puis on se fait des amis. Il arrive souvent qu'on passe par la cafèt' après la séance!»

L'échevin des Sports Benoît Jacob lui a remis son cadeau à l'issue du cours, en la félicitant pour son dynamisme: déjà 7 ou 8 Pass'Sports au compteur!



Le 1000^e Pass'Sports a été offert à une Rixensartoise qui pratique la zumba aux Coquerées.

«Je ne pratique pas d'autre discipline, car je suis nulle en sports de raquette! Mais le CSLI vient de lancer une formule de sport en famille, le samedi matin. Je pense y participer avec mes neveux.»

Le directeur du CSLI Jacques Horlait confirme: le sport en famille permet de venir découvrir les plaisirs de la pratique d'une activité physique, le samedi de 9h30 à 11h30. Les parents, grands-parents, oncles et tantes, parrains et marraines... y sont les bienvenus avec leurs enfants, petits-enfants, neveux et nièces, filleul(e)s... La formule fait partie du Pass'Sports (2€/personne/séance).

Les activités sont encadrées par des professeurs d'éducation physique diplômés.

«J'aime cette formule du Pass'Sports, parce qu'on ne paie

que quand on vient», explique Isabelle Panneels.

«Quand on sait qu'on peut être remboursé par la mutuelle, jusqu'à 40€, il est dommage de ne pas profiter de ces 20 séances de sport gratuites», ajoute l'échevin des Sports. ■

 010 / 61 15 25
www.csli-olln.be

Sages d'été

Du 6 au 10 juillet, pour les 6-9 ans ; du 13 au 17 juillet, pour les 10-14 ans. De 9h à 16h. Escalade, skateboard, lasergame... 40€/sem (20€ pour le 2^e enfant).

 stages@csliolln.be

Guide des activités et stages durant l'été

La Ville vous propose son guide reprenant une liste (non-exhaustive) des activités et stages organisés sur le territoire communal, pour vos enfants, durant les vacances d'été!

Disponible dès le 20 avril sur www.olln.be ou en version papier à l'Accueil de l'administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies.

esprit COURBEVOIE

LOUVAIN-LA-NEUVE

Découvrez la suite du programme !

PHASE
2
PHASE

Dans ce contexte exceptionnel, notre priorité est de préserver la santé de tous !

Pour pallier à cette situation, nous restons joignables par téléphone et répondrons à vos demandes en ligne sans interruption.

Un quartier à taille humaine !

Vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur? Ce cadre idéal, beaucoup l'ont déjà adopté, comme en témoigne le succès de la première phase du projet **Esprit Courbevoie**.

Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, **ville vibrante et cosmopolite**, ce nouveau quartier allie à la perfection **convivialité et quiétude**. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément **accessible et connectée**.

A VENDRE : **STUDIOS, APPARTEMENTS 1 À 3 CHAMBRES**

Infos et ventes :

Projet développé par :

+32.2.588.00.60
www.espritchourbevoie.be



Au Musée L

Réjouissez-vous ! Le Musée L organise régulièrement des visites guidées d'une heure, sur le temps de midi: «Picasso, graveur» le 24 avril, «Histoire(s) de l'université» le 15 mai...

L'exposition «Parcours d'archéologues: entre archives et objets» se termine le 17 mai. Une nouvelle exposition «Formes du Salut»

mettra en valeur les sculptures et peintures religieuses de la Donation royale en provenance de l'abbaye de Val-Duchesse, du 8 mai au 16 août. Une occasion unique de découvrir, outre les histoires de «salut», le travail minutieux de conservation-restauration mené sur ces œuvres.

Journée d'étude «Approches de la sculpture ancienne», conférences...

et toujours le premier dimanche du mois gratuit (entrée au musée et médiaguide)! Ce sera le 3 mai, de 11 à 17h. ■

Info 010 / 47 48 41
www.museel.be, info@museel.be

Le saviez-vous ? Le Musée Hergé est lui aussi gratuit le 1^{er} dimanche du mois! www.museeherge.com

Nos habitants publient



Les éditions Academia de Louvain-la-Neuve vous informent de la parution de «Louvain-la-Neuve à la croisée des chemins», par le Néolouvaniste Jean Remy (malheureusement décédé en octobre 2019) et Pierre Laconte. 30€.

Le plan directeur du groupe Urbanisme Architecture (1970) reste le cadre du développement de la ville universitaire. La personnalité de Raymond Lemaire joua un rôle décisif dans l'orientation «culturaliste» du projet, c'est-à-dire l'accent sur le respect du site naturel, l'échelle humaine et la référence à la ville universitaire ancienne (...). Le site universitaire est à présent devenu un espace convoité. Le moment est dangereux. Il faut se montrer sélectif parmi les opportunités qui se présentent si l'on veut garder le cap et poursuivre l'oeuvre dont le groupe UA a donné l'impulsion primordiale.



La Néolouvaniste Chantal-Iris Mukeshimana est bien connue dans notre ville, pour y avoir notamment créé le club de cyclo danse «Cycloceza», qui regroupe des personnes valides et moins valides. Ce que beaucoup ignorent, c'est que cette jeune rwandaise handicapée a été sauvée du génocide par les Casques Bleus. Elle avait alors 11 ans.

«Relève-toi et danse» retrace son parcours, de l'enfance à la maturité, et retourne sur les traces de sa famille au Rwanda. Un témoignage recueilli par Louisa de Groot, durant deux ans, et publié aux éditions Memory. Préface de Colette Braeckman. 18€. m.chantal07@hotmail.fr; loudegroot@skynet.be



La Néolouvaniste Dominique Hubert (dominique-hubert.be) vous informe de la parution de son livre «Éveiller nos enfants à leur spiritualité» aux éditions Jouvence et de son recueil de chansons «Chanter pour changer le monde» chez Chronique Sociale, en septembre 2019.

Le premier propose d'aider nos enfants à se construire une personnalité propre, fondée sur des valeurs essentielles, afin qu'ils puissent réenchanter le monde de demain. 16,90€. Le second est un ensemble de chansons résolument optimistes, qui agissent à la manière de mantras, et dont on peut trouver les musiques sur internet. 5€



L'Ottintois Pierre Trefois et l'ex-Ottintois Jean-Jacques Didier vous informent de la parution de «Essorer les images» en novembre 2019, chez Eranthis (Louvain-la-Neuve). 12€.

Il s'agit d'un dialogue entre les poèmes du premier et les collages du second.

www.i6doc.com

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT-ST-ETIENNE
Rue de Franquénies, 10, à 1341 Céroux-Mousty
010/41.88.66

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Académie, 1 à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + l'épicerie solidaire Vent du Sud au Placet, Centre Placet Asbl Place de l'Hocaille, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve
- + la vestiboutique, Boulevard Martin, 3 1340 Ottignies ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 16h30
- + le service HESTIA destiné à des personnes isolées
- + les collectes de **sang**
- + les formations (Brevet Européen de Premier Secours, secourisme, etc.)
- + les animations en maison de repos
- + la location de matériel sanitaire : 010 41 07 41

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter par mail : MCR.Ottignies@croix-rouge.be

Nous vous en remercions.
Anne Jacobs,
Présidente de la Maison Croix-Rouge

CROIX-ROUGE 
de Belgique



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be

MARTIN'S ALL SUITES

★ ★ ★ ★
LOUVAIN-LA-NEUVE • B E L G I U M

VOUS VIVEZ UNE PÉRIODE TRANSITOIRE ?
(déménagement, travaux, changement de vie, ...)

Pensez à notre offre « long séjour » !



Infos et contact : www.appart-hotel-agera.com - 010/77.20.20



Jeunes entrepreneurs en finale

La RetroGameBox devrait séduire les amateurs de jeux vidéo «vintage». Elle a été imaginée par huit jeunes entrepreneurs du Collège du Christ-Roi. Ils défendront leur produit lors de la finale nationale du concours des jeunes entreprises, le 13 mai.

Ils habitent Limelette, Limal, Lasne, Ohain, Bousval, Court-Saint-Etienne et Ramillies. Ils sont huit, élèves en 5^e secondaire au Collège du Christ-Roi d'Ottignies, dans les options latin, sciences ou math.

Ils se sont lancés dans un projet de mini-entreprise avec LJE (Les Jeunes Entreprises), dès la rentrée de septembre 2019.

« Nous avons voulu créer un produit technologique et ludique, dans l'univers du jeu vidéo: la RetroGameBox », explique le Limelettois Baptiste De Waele, directeur commercial de la mini-entreprise. « Notre console moderne remet en avant les premiers jeux vidéo, ceux de nos parents (années 80-90). Nous réalisons nos box à l'aide d'une imprimante 3D, le principal composant est l'amidon de maïs, nous sommes soucieux de l'environnement. »

Les jeunes entrepreneurs nous expliquent comment, après avoir participé au congrès des mini-entreprises en février, ils ont été retenus - avec quatre autres mini-entreprises de Bruxelles et du Brabant wallon - pour la finale nationale, qui aura lieu le 13 mai à Bruxelles.

« Il y avait 120 mini-entreprises dans la course. Nous sommes donc très fiers ! »

Parmi les cinq « mini » sélectionnées pour la finale, la principale concurrente de la RetroGameBox est l'Ecosmy, qui fabrique des porte-savons en bambou. Concurrente, parce que portée par d'autres élèves du Christ-Roi ! Toutes deux espèrent remporter la finale nationale,



La joie des jeunes entrepreneurs en apprenant leur sélection pour la finale nationale.

pour pouvoir participer à la finale européenne à Lisbonne.

Les concepteurs de la RetroGameBox sont confiants : leur produit est original, il est possible de le personnaliser (différentes couleurs), leurs actionnaires - ils ont vendu 61 actions - ont été rapidement séduits, un membre de l'équipe dispose d'une imprimante 3D à la maison (il ne faut donc pas l'acheter)... et ils ont eu l'(excellente) idée de contacter le Bulletin communal pour bénéficier d'un petit coup de pub !

La RetroGameBox sera vendue 34,50€ pour 8G, 39,50€ pour 16G. Une dizaine de jeux seront préinstallés (Doom, Quake...), libre aux utilisateurs d'y ajouter leurs propres jeux.

La production devait commencer dans le courant du mois de mars (elle a été retardée pour cause de coronavirus, certains petits composants nécessaires pour la fabrication des manettes n'étant produits qu'en Chine), suivie de la vente. Au moment où nous les avons rencontrés, les jeunes allaient commencer à démarcher les magasins de jouets.

« Il nous faut en vendre 13 pour être rentables, mais notre objectif est d'en vendre 50. Si le succès dépasse nos espérances, nous pourrions décider de poursuivre l'aventure sans l'assistance de LJE », annoncent les jeunes entrepreneurs. « Cette année nous a permis de découvrir l'univers de l'entreprise. Nous avons appris à travailler en équipe et à déléguer, à défendre un produit : passionnant ! » ■

Contactés pendant la crise du coronavirus, les jeunes entrepreneurs nous ont confié que « Le projet se poursuit. Nos consoles sont prêtes à être vendues mais malheureusement c'est dur en ce moment. Nous essayons de rebondir face à cette situation et d'apprendre des menaces auxquelles nous faisons face. Donc d'améliorer notre expérience entrepreneuriale. »

 www.retrogamibox.be
Pages Facebook, Instagram et Twitter, sous le pseudo [retrogamibox.officiel](https://www.facebook.com/retrogamibox).

Braderie « Louvain-la-Fête »

Les commerçants de La Dalle de Louvain-la-Neuve vous invitent à leur braderie « Louvain-la-Fête », les 16 et 17 mai, Grand-Place, place de l'Université, place des Wallons, traverse d'Esopo et place Agora.



Au programme, en plus de la braderie et du marché hebdomadaire: marché aux plantes (le samedi sur la Grand-Place, de 8 à 18h) et brocante (le dimanche, sur la place de l'Université).

Mais aussi: démonstration de country dance et zumba, marché des producteurs locaux (le samedi de 10 à 18h, place des Wallons, avec le Conseil provincial des jeunes), animations responsables (avec la Maison du Développement

Durable), pistes de curling, jeux en bois, chanteurs de rue, scène ouverte, graff de poubelles (avec le service Environnement de la Ville, la Maison des Jeunes Chez Zelle...), bal aux lampions le samedi sur la place des Wallons (de 21 à 1h), coin mobilité...■

Info www.ladalle.be
Pour la brocante:
0475 / 78 36 61

Mousty en fête

Les commerçants de la place de Mousty et environs vous invitent à leur traditionnel week-end « Mousty en fête », les 6 et 7 juin. Au programme: carousel, pêche aux canards et stand de tir, brocante le dimanche (une soixantaine d'emplacements), petite restauration le samedi soir et le dimanche.

Info 0473 / 42 56 43, delenscaselitz@outlook.com

Convention internationale d'origami

Exposition et ateliers d'initiation tous publics, à Louvain-la-Neuve.

La 31^e édition des Rencontres du Mouvement français des Plieurs de Papier réunira des plieurs passionnés et des invités internationaux, du 21 au 24 mai, dans les locaux de l'École Normale Catholique du Brabant wallon ENCBW.

Une exposition d'origami et des ateliers d'initiation tous publics se tiendront le samedi 23 mai, de 14 à 18h, dans le hall d'accueil de l'ENCBW (Haute Ecole Léonard de Vinci, voie Cardijn, 10, à Louvain-la-Neuve). Accès libre et gratuit. ■



Tyrannosaure de William Huang, un des invités (Taiwan).

Info <https://mfpp-origami.fr/rencontres2020/>

Brochantes

Ne les manquez pas!

Quartier du Bon Air : le 1^{er} mai

Louvain-la-Neuve : le 17 mai, place de l'Université. Lire ci-dessus.

Rue des Fusillés/ rue du Ruisseau : Jeudi 21 mai, de 9 à 16h

Ambiance familiale, animations pour enfants

Emplacement de 4m: 8€ (+10€ de caution)

Pas de vendeur professionnel ni promotionnel ni horeca

brocantedelaruedesfusilles@yahoo.com

Avenue Georjgin en fête

le 31 mai - 0473/ 29 17 84

Pentecôte de Céroux

le 1^{er} juin

Mousty en fête

le 7 juin. Lire ci-dessus.

Activités pour les aînés

Notre Ville organise régulièrement des activités, voyages, conférences... à destination des aînés. Pour en être informé, communiquez-nous vos coordonnées:

affairesociales@olln.be
010 / 43 61 70

Service Activités et Citoyen / Aînés,
2 Espace du Cœur de Ville,
1340 Ottignies

SPRL

BERGER - DRAYE

TOUT
POUR
VOTRE
CLÔTURE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61



VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION



APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)

E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info

MARTIN'S AGORA

TWO HOTELS & CITY RESORT

VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION EFFICACE
ET GLOBALE POUR ORGANISER VOTRE ÉVÉNEMENT PRIVÉ?

Nous vous proposons des formules « clé sur porte »
(traiteur, personnel, mobilier, déco, ...)
dans des espaces pouvant accueillir jusqu'à 200 pers. !



Infos et contact : lln@martinshotels.com - 010/77.20.20

Qu'allons-nous faire de nos vieux ?

Derrière cette question provocatrice, c'est un vrai défi qui est lancé à notre Ville. La pyramide des âges est inquiétante et nous nous en préoccupons.

Sans négliger les enfants ni les jeunes familles (nous avons augmenté le nombre de places d'accueil de la petite enfance lors des mandatures précédentes), une société qui abandonnerait ses aînés ne serait pas digne de respect. Ils sont de plus en plus nombreux dans notre commune, attirés par le grand nombre de services qui y sont concentrés, mais les appartements sont chers, les maisons de repos privées aussi.

La Ville s'en occupe activement: repas et services à domicile du CPAS, animations mises sur pied conjointement par la Ville et le CPAS: gymsana, rencontres intergénérationnelles, Espace Public Numérique (EPN) pour se familiariser avec l'informatique et l'internet, subsides aux associations... Et parce qu'une bonne condition physique freine le vieillissement et les maladies, le programme «sport sur ordonnance» offre la possibilité de faire du sport sur prescription médicale.

Là où l'action de la Ville est irremplaçable, c'est en matière de logement. Comment garantir un logement décent et une vie de qualité aux personnes âgées n'ayant qu'une petite pension malgré une longue carrière professionnelle?

Pour elles, les maisons de repos sont inaccessibles. Mais nous pouvons y remédier! La Résidence du Moulin est exemplaire. Elle mérite d'être reproduite sur le site de Louvain-la-Neuve. C'est en tout cas le souci du groupe Avenir.

Le projet de Maison de Repos et de Soins (MRS), élaboré en concertation avec le Conseil consultatif des Aînés et introduit à la Région wallonne, est suivi de près par la Ville et le CPAS.

De plus en plus de personnes âgées se retrouvent dans des maisons devenues trop grandes pour leur besoin. La Ville encourage les initiatives telles que les logements dits «kangourou» (partage d'une maison entre une famille et une personne âgée et échange de services) et «un toit, deux âges: (partage d'un logement entre une personne âgée et un jeune et échange de services). La Ville est soucieuse de trouver des solutions innovantes face aux difficultés administratives que cela pose.

Faire du bénévolat, s'impliquer dans des projets, ne jamais cesser de se cultiver, au théâtre et au cinéma, dans nos bibliothèques, à l'Université des Aînés, ou encore se retrouver au Repair Café pour prendre un café, réparer ou redonner vie aux objets, appareils, jouets des petits-enfants... c'est également possible dans notre ville.

Nous sommes persuadées qu'une personne âgée, encouragée à

soigner sa condition physique et soutenue dans un réseau de relations sociales, non seulement sera heureuse et épanouie, mais rendra de grands services à la collectivité. Nous voulons lui offrir des conditions de vie décentes. Nous voulons aussi l'aider et la soutenir dans ses projets au service de la collectivité, et aimerions connaître votre avis.

Nadine Fraselle
Jeanne-Marie Oleffe
Conseillères communales Avenir

nadine.fraselle@olln.be
jeanne-marie.oleffe@olln.be



Maison de repos et de soins

L'impatience bat son plein

Ce n'est un secret pour personne, notre commune n'est toujours pas en mesure d'offrir un seul lit dans une maison de repos et de soins (MRS) publique. Les cinq communes voisines (de + de 20.000 habitants) que sont Wavre, Rixensart, Nivelles, Braine-l'Alleud et Waterloo disposent, quant à elles, de MRS offrant des lits à des tarifs sociaux calculés en fonction des revenus de chacun. Ces 5 communes libérales se sont engagées dans une politique sociale forte qui contribue efficacement à la fois à minimiser la fracture sociale, mais aussi à contrôler les prix du marché et éviter la surenchère. Alors, libéraux, pas sociaux ?

L'idée d'une MRS avait pourtant germé il y a déjà plus de 30 ans.

« C'est à cette époque que le concept de résidence service avait, pour la première fois, été envisagé par les conseillers communaux libéraux. Concept qui a d'ailleurs inspiré la construction de l'immeuble de logements à loyers modérés la Résidence du Moulin et de la crèche la Pyramide en plein coeur d'Ottignies, tous deux inaugurés en septembre 1994 » se souvient Jacques Ottlet, bourgmestre de notre Ville jusqu'en 2000.

Mais revenons à nos moutons, et rappelons que le taux de couverture en matière de disponibilité de lits publics en Brabant wallon arrive à peine à 25%, encore moins que la moyenne wallonne qui avoisine les 30%. 75% de l'offre est donc privée, et c'est là que le bât blesse, il faut en effet compter entre 1.500 et 1.700 euros par personne et par mois pour un lit en maison de repos. Un prix inaccessible pour nombre de nos concitoyens.

Un avant-projet de construction de 120 lits sur le site de la Mégisserie (ancienne tannerie située derrière les studios de TV Com) a pourtant été mentionné à plusieurs reprises depuis 2006 et envisagé pour un coût estimé entre 12 et 14 millions d'euros. Hormis un agrément de la Région wallonne encore incertain, ce projet titanesque implique d'abord, et avant tout, la suite des travaux de dépollution du site contaminé en produits chimiques dangereux et métaux lourds pour un coût de 656.000 euros. La limite des subsides publiques pour la construction d'une MRS ne pouvant excéder 60%, notre Ville, via son CPAS, devra trouver un financement des 40% restants, on parle donc de 5.600.000 euros au bas mot. Etes-vous prêts à payer de nouvelles taxes ? Nous, non ! D'autant que des alternatives intéressantes existent et méritent d'être étudiées.

Le déménagement de la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies (CSPO) vers Wavre est bel et bien prévu, les travaux commenceront déjà en 2022 le long de la RN25 à proximité du Domaine du Blé. Ce site hospitalier, rénové à de nombreuses reprises, et disposant de nouvelles ailes de soins aux normes actuelles, se verrait pourtant offrir une alternative de choix pour une MRS au sein de notre commune, adaptable à un plus grand nombre de lits et à coût moins élevé que le projet de la Mégisserie. Le site de la clinique pourrait également donner naissance à de nombreux projets intergénérationnels tels que l'aménagement d'une nouvelle crèche, d'une halte-garderie, de locaux associatifs, d'une résidence service, et pourquoi pas, d'une

nouvelle école afin de répondre aux besoins démographiques en hausse de notre commune, le tout à un jet de pierre de la gare d'Ottignies...

Lors du Conseil communal de février, nos conseillers communaux OLLN 2.0-MR ont interpellé la majorité sur l'état d'avancement des pourparlers avec la direction de la clinique Saint-Pierre afin d'envisager les plans de réhabilitation des bâtiments après déménagement. La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo) nous a répondu qu'aucune rencontre n'avait, à ce jour, eu lieu à ce sujet.

Tout comme pour le projet de réaménagement du centre d'Ottignies, au point mort depuis plus de 12 ans, nous sommes dans l'expectative d'un regain d'intérêt, d'investissement et d'énergie de la part d'un Collège et d'une majorité qui semblent trop souvent se complaire dans une certaine inertie.

Une MRS à Ottignies-Louvain-la-Neuve en site propre nous semble donc tout à fait réalisable à moindre coût, et ce dans des délais raisonnables. Ne pouvons-nous pas tout au moins l'envisager ?

Laurence de Gobert, conseillère CPAS (OLLN 2.0 - MR)

Les points à l'ordre du jour du Conseil communal vous intéressent-ils ?

Désirez-vous vous en informer ou simplement donner votre avis ?

N'hésitez pas à nous contacter: contact@mrolln.be, 0476/577.285.

My Assurance.be grandit !

**Nous avons le plaisir d'accueillir
Cécile Poulain et Céline Nguyen
au sein de notre équipe.**



**L'assurance
en toute confiance**



MyAssurance.be SPRL
Avenue du Douaire 31
1340 OTTIGNIES
Tél: 010 41 42 40
info@myassurance.be
BE 0671.919.394
FSMA : 117046A



SCALLIET OPTICIENS

Louvain-la-Neuve

Toute la technologie des verres Zeiss
au service des meilleurs designers de lunettes



contrôle visuel - contactologie - audition



Galerie des Halles 2 - Louvain-la-Neuve
Tél. 010 456 212 - optique-lln.be

du lundi au vendredi de 10h à 18h30
le samedi de 10h à 18h

